



**RAPPORT ANNUEL**  
**— 2019-2020**

**COBARIC**

## **Rédaction**

Yannick Bourque, chargé de projets et du PDE

## **Révision**

Véronique Brochu, directrice générale

## **Montage**

Émilie Sirois, chargée de projets en communication

Photo de la page couverture : rivière Chaudière à Lac-Mégantic © Robert Mercier

# TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DU PRÉSIDENT</b>	<b>1</b>
<b>MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE</b>	<b>2</b>
<b>L'ORGANISME</b>	<b>3</b>
Le COBARIC	4
Le bassin versant de la rivière Chaudière et zones supplémentaires de gestion	5
Le Plan directeur de l'eau	6
Le conseil d'administration	7
L'équipe	10
Les membres	12
Le territoire couvert et limites administratives	14
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉS</b>	<b>17</b>
25 ans pour le COBARIC	18
Administration	19
Plan directeur de l'eau	21
Représentation	23
Projets	34
Partenariats et collaborations	45
Mandats	51
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>56</b>
Rapport financier annuel	57

# MOT DU PRÉSIDENT

---

La crue des eaux du printemps 2019 aura surpris bien des gens, l'équipe du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) comprise. Loin de la rivière, nous sommes maintenant au sec et en mesure de poursuivre notre mission et nos mandats.

Les inondations auront toutefois laissé un message important : la nécessité de s'adapter aux changements climatiques. Aux dires des experts avec qui nous travaillons de concert, les événements de 2019 ne sont pas les événements d'une vie et se reproduiront sans aucun doute. Des événements similaires, voir même plus importants sont à prévoir et la communauté se doit d'être outillée pour y faire face. Les organismes de bassins versants (OBV) sont des acteurs de premier plan dans la gestion des inondations au Québec. Dans la foulée de toutes les initiatives provinciales et municipales, les OBV sont omniprésents afin de s'assurer que tous travaillent de concert dans la même direction. Le COBARIC ne fait pas exception et est un intervenant majeur lorsqu'il est question d'inondation dans le bassin versant de la rivière Chaudière.

Le COBARIC est un OBV avant-gardiste et proactif. L'adaptation aux changements climatiques est au cœur de nos activités. Nous tenons de plus en plus d'activités de concertation et de projets dans cette optique. La sécurité de la population et la réduction des dommages causés par les inondations figurent d'ailleurs à titre d'enjeu du PDE. La communauté doit donc se serrer les coudes et nous devons travailler ensemble dans l'atteinte de l'objectif de demeurer un milieu de vie prospère et dynamique cohabitant avec les impacts des changements climatiques. Plutôt que de lutter à l'envahisseur tel des Gaulois, nous devons nous adapter.

Depuis 25 ans maintenant, le COBARIC assure la gestion intégrée de l'eau dans le bassin versant de la rivière Chaudière d'une manière exemplaire. Le mandat du COBARIC, il y a un quart de siècle, fut de proposer un modèle de gestion de l'eau pour le Québec. On peut constater que les personnes qui étaient là au début furent des visionnaires, car aujourd'hui 40 OBV couvrent tout le territoire du Québec.



A handwritten signature in black ink that reads "Russel Gilbert".

**RUSSEL GILBERT**  
*Président*

# MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

## HYMNE À L'ADAPTATION

L'année 2019 aura été lourde en émotions autant auprès de nos acteurs, qu'à l'interne. On se l'est dit : «Oublions 2019, passons à autre chose!»

Cette année de défis nous aura permis de faire des changements d'importance comme le déménagement de nos bureaux vers Scott en juillet dernier. Bien installés, on rétablit nos bases et on fonce! Mais non des mouvements dans le personnel, des ajustements, et encore des inondations à l'automne. La période des redditions de projet et des nouveaux dépôts débutent; on redouble d'efforts. On tient bon jusqu'à Noël avec notre équipe maintenant bien consolidée. On se dit : «On va y arriver, 2020 sera une nouvelle année!»

Des remises en question par rapport à certains projets, à certaines visions ancrées nous ont offerts de belles possibilités

inespérées en janvier et février. On travaille sur les inondations et les milieux humides, on réussit à fermer l'année financière de façon positive. Et bien sûr le COVID-19 frappe et on doit tout revoir à la base. Encore en télétravail, l'équipe du COBARIC était prête!

Avec le début de 2020 assez mouvementé, on redouble d'efforts pour poursuivre la mise en œuvre des projets améliorant la quantité et la qualité de l'eau dans le bassin versant de la rivière Chaudière. On poursuit la berce du Caucase en force, l'appui du milieu municipal et le dossier milieux humides et hydriques.

La force du COBARIC réside dans chacun de ses membres, autant à l'interne qu'à l'externe. Merci de votre passion, de votre dévouement et de votre confiance. On poursuit le tout en s'adaptant et on croit en notre succès à tous.

Bonne année 2020-2021!



Véronique Brochu

**VÉRONIQUE BROCHU**  
*Directrice générale*

# L'ORGANISME

## Vision

Être l'organisme de référence, représentatif des usagers, pour la protection de la ressource eau sur le territoire du bassin versant de la rivière Chaudière.

## Mission

La mission du COBARIC est d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Le COBARIC agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, afin de favoriser la pérennité de la ressource eau, par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

## Mandats

Pour remplir sa mission, le COBARIC doit réaliser les mandats suivants :

- Élaborer et mettre à jour périodiquement un Plan directeur de l'eau (PDE);
- Coordonner la mise en œuvre du PDE et en assurer le suivi;
- Initier et réaliser, lorsque nécessaire, certaines actions du PDE;
- Informer et sensibiliser de manière continue les acteurs de l'eau et la population du bassin versant à la protection de la ressource;
- Participer à la réalisation du plan de gestion intégrée du Saint-Laurent;
- Transmettre et développer les notions de partage et de responsabilité à l'égard de l'usage de l'eau.

## Valeurs

Les valeurs qui sont privilégiées par le COBARIC sont les suivantes :

Concertation / Représentativité / Appropriation / Responsabilisation / Partage

# LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE ET AUTRES ZONES SUPPLÉMENTAIRES



# LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

---

## Enjeux du plan d'action

### ENJEU 1

Favoriser un approvisionnement en eau potable de qualité optimale et en quantité suffisante pour répondre aux besoins des usagers.

### ENJEU 2

Favoriser la conservation et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains.

### ENJEU 3

Favoriser la sécurité de la population et réduire les dommages causés par les inondations.

### ENJEU 4

Favoriser la mise en valeur du potentiel récréotouristique lié à l'eau.

## Problématiques prioritaires en 2019 et actions associées au PDE

### PROBLÉMATIQUE 1

Inondation de zones avec enjeux; inondation des zones habitées

### PROBLÉMATIQUE 2

Bande riveraine dégradée (conflit d'usages); non respect et non application de la réglementation

### PROBLÉMATIQUE 3

Mauvaise qualité de l'eau de surface (mauvaise qualité de l'eau souterraine et conflit d'usages); présence de pesticides

### PROBLÉMATIQUE 4

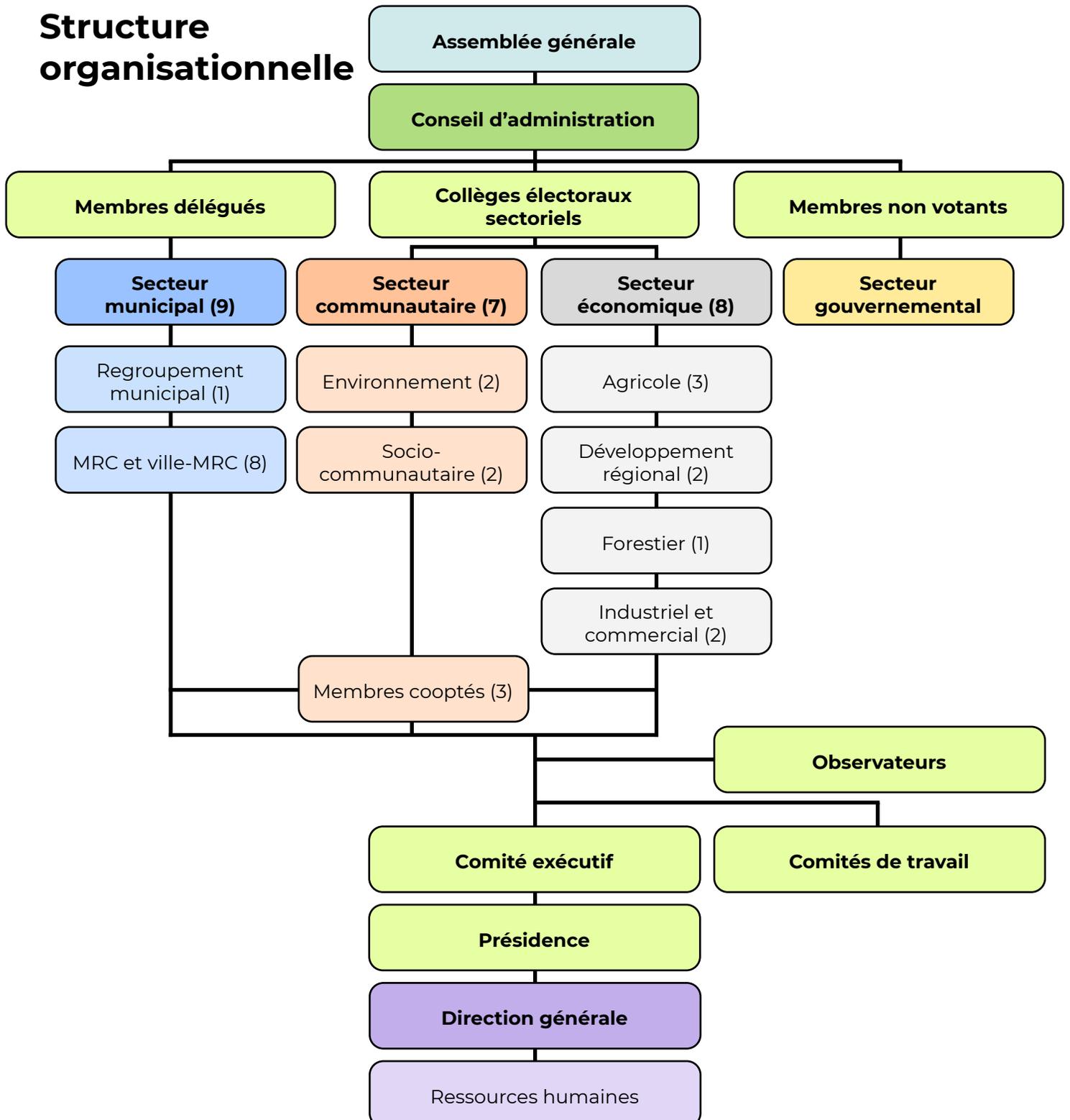
Problème d'envasement, de sédimentation et/ou de comblement; augmentation des débits de pointe

### PROBLÉMATIQUE 5

Présence d'une espèce exotique envahissante; introduction et/ou dispersion d'espèces exotiques envahissantes

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Structure organisationnelle



# Membres du conseil d'administration

## COLLÈGES ÉLECTORAUX SECTORIELS

### Secteur communautaire

#### *Environnement*

- Robert Mercier, Association pour la protection du lac Mégantic  
Administrateur depuis le 4 octobre 1995
- Martin Vaillancourt, Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches  
Administrateur du 15 juin 2017 au 16 avril 2020

#### *Sociocommunautaire*

- Robert Gilbert, Association pour la protection de l'environnement du lac des îles  
Administrateur depuis le 15 juin 2017
- Un poste vacant

#### *Membres cooptés*

- Georges Allen  
Administrateur depuis le 24 mai 2018
- Russell Gilbert  
Président depuis le 13 octobre 1994
- Luc Proulx  
1<sup>er</sup> vice-président depuis le 21 janvier 1998

### Secteur économique

#### *Agricole*

- Francis Fleury-Cliche, Fédération de l'UPA de l'Estrie  
Administrateur depuis le 21 février 2019
- Martine Rhéaume, Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches  
Administrateur du 15 février 2010 au 21 novembre 2019
- Jenny Lehoux, Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches  
Administratrice depuis le 21 novembre 2019
- Daniel Samson, Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches  
2<sup>e</sup> vice-président depuis le 15 février 2010

#### *Développement régional*

- Daniel Giguère, Affaires gouvernementales et règlementaires, Innergex  
Administrateur depuis le 16 juin 2016
- Mathieu Turcotte, Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau  
Administrateur du 16 juin 2011 au 24 juin 2019
- Jean Cliche, Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau  
Administrateur depuis le 19 septembre 2019

## **Forestier**

- Réjean Lacasse, Association des propriétaires de boisés privés de la Beauce  
Administrateur du 10 mai 2017 au 28 avril 2019
- Martin Ladouceur, Association des propriétaires de boisés privés de la Beauce  
Administrateur depuis le 16 mai 2019

## **Industriel et commercial**

- Fernando Couture, Les embellissements de la Chaudière  
Administrateur depuis le 16 juin 2011
- Jonathan Lasnier, Groupement forestier Chaudière  
Administrateur depuis le 16 mai 2019

## **Secteur municipal**

### **Regroupement municipal**

- Guy Dumoulin, Communauté métropolitaine de Québec  
Administrateur depuis le 28 novembre 2013

### **MRC et Ville-MRC**

- Gérald Grenier, MRC des Appalaches  
Administrateur depuis le 11 décembre 2006
- Martin Saint-Laurent, MRC de Beauce-Sartigan  
Administrateur depuis le 22 novembre 2017
- René Allen, MRC des Etchemins  
Administrateur depuis le 13 mars 2019
- Bernard Therrien, MRC du Granit  
Administrateur depuis le 22 novembre 2017
- Denis Dion, MRC de Lotbinière  
Administrateur depuis le 29 avril 2004
- Réal Bisson, MRC de La Nouvelle-Beauce  
Secrétaire-trésorier depuis le 17 novembre 2015
- François Veilleux, MRC Robert-Cliche  
Administrateur depuis le 28 novembre 2018
- Janet Jones, Ville de Lévis  
Administratrice depuis le 27 novembre 2017

## **MEMBRES NON VOTANTS**

### **Secteur gouvernemental**

- Simon Arbour, Agence régionale de santé et de services sociaux  
Observateur depuis le 11 décembre 2006
- Alexandre Bélanger, Communauté métropolitaine de Québec  
Observateur depuis le 21 juin 2012
- Jérôme Carrier, Ville de Lévis  
Observateur depuis le 21 juin 2012
- Annie Goudreau, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Observatrice depuis le 21 juin 2012
- Marc-André Robin, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
Observateur depuis le 20 juin 2013

# L'ÉQUIPE



**Véronique Brochu**  
Directrice générale



**Ghassen Ibrahim**  
Chargé de projets et du PDE  
Coordonnateur régional  
berce du Caucase



**Marie-Ève Thérout**  
Chargée de projets  
et de géomatique



**Louis Renaud**  
Chargé de projets en  
milieu agricole



**Mathieu Provost**  
Chargé de projets



**Raphaël Leblond**  
Technicien de rivières



**Yannick Bourque**  
Responsable de projets  
milieu municipal et  
changements climatiques



**Émilie Sirois**  
Professionnelle en  
communication



**Francine Paradis**  
Adjointe administrative



**Aurélie Bousquet**  
Agente de soutien

“ *Le cobaric peut compter sur une équipe multidisciplinaire de professionnels de tous les milieux. C'est ce qui fait sa force!* ”

## Anciens membres de l'équipe

Le COBARIC a pu compter sur l'expertise et le professionnalisme de ces personnes qui ont quitté leurs fonctions au cours de l'année 2019-2020.



**Françoise Auger**  
Chargée de projets et  
du PDE



**Isabelle Lessard**  
Chargée de projets en  
milieu agricole



**Arthur Elien Boucher**  
Responsable de projets  
du PDE



**Rebecca Maher-  
Lapointe**  
Chargée de projets en  
milieu agricole

## Bénévoles

Le COBARIC tient à remercier tous ces bénévoles qui se sont impliqués dans ses activités pour l'année 2019-2020.



*Corvée Chaudière 2019.*

# LES MEMBRES DU COBARIC

---

En date du 31 mars 2020, le COBARIC compte 55 membres.

## Secteur communautaire (17)

- Association de protection du lac Drolet (APDLD)
- Association de protection du lac Mégantic et de son bassin versant (APLM)
- Association des propriétaires riverains du lac McKenzie
- Association des riverains du lac Beaurivage Inc.
- Association des riverains du lac des Abénaquis (ARLA)
- Association des riverains du lac Sartigan
- Association du lac Raquette
- Association pour la protection de l'environnement du lac des Îles (APELDI)
- Association pour la protection de l'environnement du lac des Trois-miles (APEL3M)
- Association pour la protection de l'environnement du lac Fortin (APELF)
- Brian Morse
- Canot Rabaska Chaudière
- Club de conservation de la du Loup Inc.
- Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA)
- Corporation du domaine du Seigneur Taschereau
- Lac du Rat musqué
- Pourvoirie du lac Portage

## Secteur économique (11)

- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière (ARFPC)
- Association des propriétaires de boisés de la Beauce (APBB)
- Chambre de commerce et d'industrie Nouvelle-Beauce
- Coopérative de fertilisation organique Fertior
- Gestizone
- Groupement forestier Chaudière
- Hydro-Québec (3 membres)
- Innergex
- Syndicat des producteurs forestiers du sud du Québec (SPFSQ)

## Secteur gouvernemental (1)

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

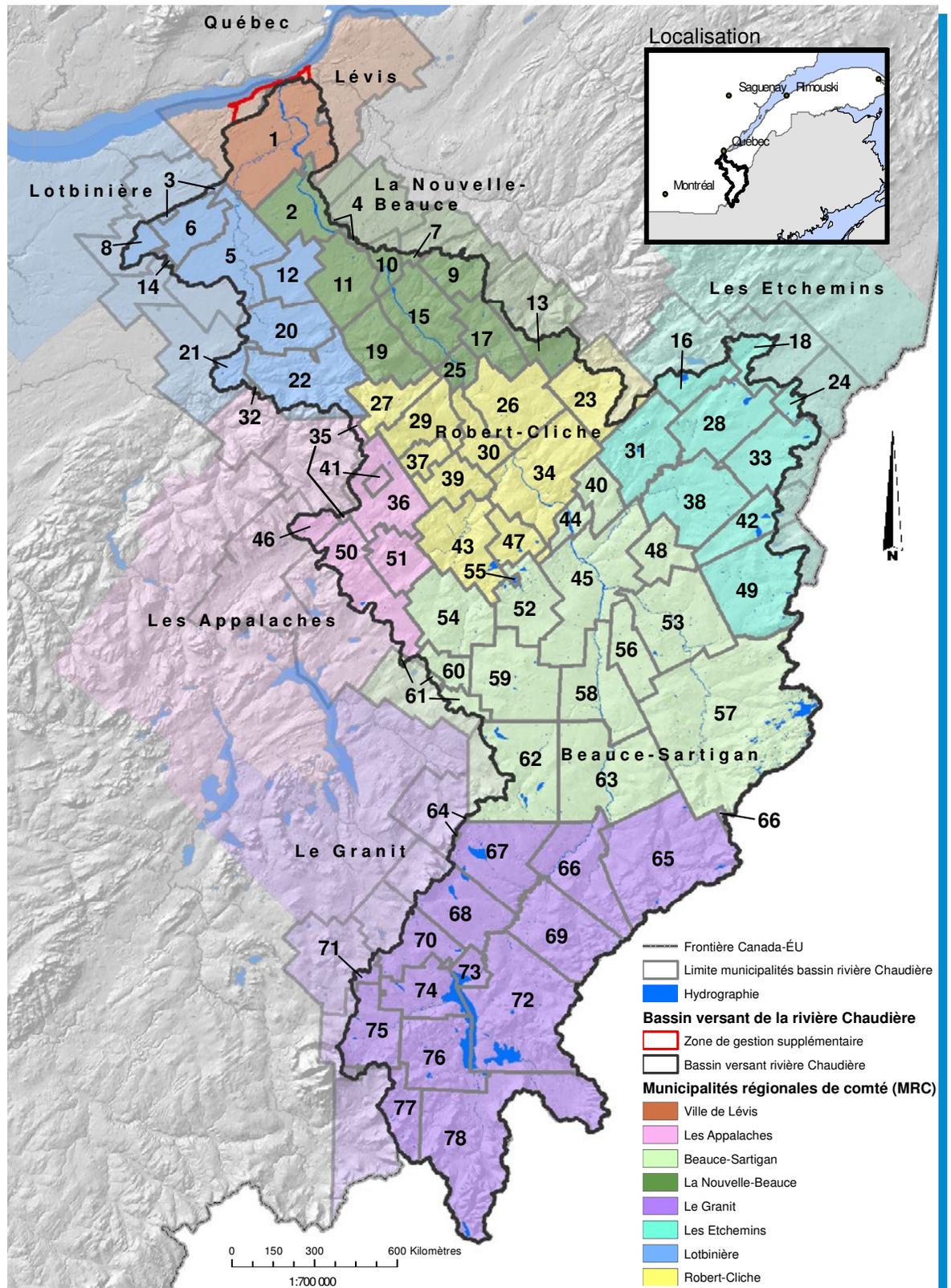
## Municipalités (25) Adstock

- Adstock
- Audet
- Dosquet
- Frampton
- Frontenac
- Marston
- Notre-Dame-des-Bois
- Piopolis
- Sacré-Cœur-de-Jésus
- Saint-Agapit
- Saint-Appolinaire
- Saint-Bernard
- Saint-Elzéar
- Saint-Flavien
- Saint-Gilles
- Saint-Isidore
- Saint-Lambert-de-Lauzon
- Saint-Ludger
- Saint-Narcisse-de-Beaurivage
- Saint-Patrice-de-Beaurivage
- Saint-Pierre-de-Broughton
- Saint-Prosper
- Saint-Robert-Bellarmin
- Saint-Sylvestre
- Sainte-Agathe-de-Lotbinière
- Sainte-Cécile-de-Whitton
- Sainte-Clotilde-de-Beauce
- Sainte-Hénédine
- Sainte-Justine
- Sainte-Marguerite
- Sainte-Marie
- Saints-Anges
- Scott
- Vallée-Jonction



*Rivière Chaudière à proximité de Lac-Mégantic © Robert Mercier.*

# LE TERRITOIRE ET SES LIMITES ADMINISTRATIVES



Le bassin versant de la rivière Chaudière touche en tout ou en partie 7 MRC et 1 ville-MRC, pour un total de 78 municipalités. Les tableaux ci-dessous indiquent quel pourcentage de chaque unité administrative est comprise dans le bassin versant.

### MRC DE BEAUCE-SARTIGAN (93 %)

La Guadeloupe (60)	95 %	Saint-Georges (45)	100 %
Lac-Poulin (55)	100 %	Saint-Hilaire-de-Dorset (62)	76 %
Notre-Dame-des-Pins (44)	100 %	Saint-Honoré-de-Shenley (59)	100 %
Saint-Benoît-Labre (52)	100 %	Saint-Martin (58)	100 %
Saint-Côme-Linière (53)	100 %	Saint-Philibert (48)	100 %
Saint-Éphrem-de-Beauce (54)	100 %	Saint-René (56)	100 %
Saint-Évariste-de-Forsyth (61)	20 %	Saint-Simon-les-Mines (40)	100 %
Saint-Gédéon-de-Beauce (63)	100 %	Saint-Théophile (57)	100 %

### MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE (64 %)

Frampton (13)	29 %	Sainte-Marguerite (9)	58 %
Saint-Bernard (11)	100 %	Sainte-Marie (15)	100 %
Saint-Elzéar (19)	100 %	Saints-Anges (17)	100 %
Saint-Isidore (4)	4 %	Scott (10)	73 %
Saint-Lambert-de-Lauzon (2)	74 %	Vallée-Jonction (25)	100 %
Sainte-Hénédiène (7)	11 %		

### MRC DU GRANIT (59 %)

Audet (69)	100 %	Piopolis (76)	100 %
Frontenac (72)	100 %	Saint-Augustin-de-Woburn (78)	99 %
Lac-Drolet (67)	99 %	Saint-Ludger (66)	100 %
Lac-Mégantic (73)	100 %	Saint-Robert-Bellarmin (65)	100 %
Marston (74)	100 %	Saint-Sébastien (64)	1 %
Milan (71)	8 %	Sainte-Cécile-de-Whitton (68)	67 %
Nantes (70)	53 %	Val-Racine (75)	67 %
Notre-Dame-des-Bois (77)	29 %		

### MRC DES APPALACHES (16 %)

Adstock (50)	36 %	Saint-Pierre-de-Broughton (35)	6 %
East Broughton (41)	100 %	Sainte-Clotilde-de-Beauce (51)	100 %
Sacré-Cœur-de-Jésus (36)	94 %	Thetford Mines (46)	10 %

## MRC DES ETCHEMINS (42 %)

Lac-Etchemin (16)	28 %	Saint-Prosper (38)	100 %
Saint-Benjamin (31)	100 %	Saint-Zacharie (49)	81 %
Saint-Cyprien (24)	19 %	Sainte-Aurélie (42)	73 %
Saint-Jacques-de-Leeds (32)	3 %	Sainte-Justine (18)	27 %
Saint-Louis-de-Gonzague (33)	77 %	Sainte-Rose-de-Watford (28)	100 %

## MRC DE LOTBINIÈRE (30 %)

Dosquet (14)	5 %	Saint-Narcisse-de-Beaurivage (12)	100 %
Saint-Agapit (6)	100 %	Saint-Patrice-de-Beaurivage (20)	97 %
Saint-Apollinaire (3)	7 %	Saint-Sylvestre (22)	89 %
Saint-Flavien (8)	33 %	Sainte-Agathe-de-Lotbinière (21)	15 %
Saint-Gilles (5)	70 %		

## MRC ROBERT-CLICHE (94 %)

Beauceville (34)	100 %	Saint-Jules (39)	100 %
Saint-Alfred (47)	100 %	Saint-Odilon-de-Cranbourne (23)	61 %
Saint-Frédéric (29)	100 %	Saint-Séverin (27)	100 %
Saint-Joseph-de-Beauce (26)	100 %	Saint-Victor (43)	100 %
Saint-Joseph-des-Érables (30)	100 %	Tring-Jonction (37)	100 %

## VILLE DE LÉVIS (42 %)

Lévis (1)	42 %		
-----------	------	--	--

Les valeurs présentées dans ces tableaux réfèrent aux pourcentages du territoire des municipalités ou des MRC sur le bassin versant.

Les zones supplémentaires de gestion sont prises en considération dans ce calcul.

Les numéros entre parenthèses font références aux municipalités présentes sur la carte à la page 20.

# LE RAPPORT D'ACTIVITÉS

# 25 ANS POUR LE COBARIC

L'année 2019 marque le 25<sup>e</sup> anniversaire du COBARIC. C'est en effet en 1994 que l'organisme a été fondé afin de proposer un modèle de gestion intégrée de l'eau au Québec. Le 17 octobre 2019 s'est tenu un cocktail dînatoire au Centre Castel de Sainte-Marie pour célébrer les 25 ans de l'organisation. Parmi les invités figuraient les anciens administrateurs du COBARIC, les anciens employés, les députés et différents partenaires ayant collaborés avec l'organisation au fil des années.



**Merci à nos partenaires!**



**ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**  
Luc Provençal  
Député de Beauce-Nord  
Bureau de circonscription  
452, boulevard Vachon Nord,  
Sainte-Marie (Québec) G6E 1M1  
Tél.: 428-307-2644 ou  
1 800 463-2344  
Courriel : Luc.Provençal.BEN@assnat.qc.ca  
Facebook : @LucProvençalCAQ



**Samuel Poulin**

Député de Beauce-Sud  
Adjoint parlementaire au premier ministre,  
volet jeunesse



**Toujours PRÉSENT pour notre région**

# L'ADMINISTRATION

## Séances du conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni sept fois au cours de l'année 2019-2020. La première réunion (18 avril 2019) s'est tenue à l'ancien siège social du COBARIC à Sainte-Marie et les six autres réunions ont eu lieu au siège du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) à Sainte-Marie. Les séances ordinaires du conseil d'administration ont eu lieu le :

- 18 avril 2019
- 16 mai 2019
- 27 mai 2019
- 19 septembre 2019
- 2 octobre 2019
- 21 novembre 2019
- 20 février 2020

## Comité exécutif

Le comité exécutif pour l'année 2019-2020 est composé des cinq administrateurs suivant :

**Russell Gilbert**  
Président

**Luc Proulx**  
1<sup>er</sup> vice-président

**Daniel Samson**  
2<sup>e</sup> vice-président

**Réal Bisson**  
Secrétaire trésorier

**Martin Vaillancourt**  
Administrateur

Le comité exécutif s'est réuni trois fois au cours de l'année 2019-2020 :

- 10 avril 2019
- 8 mai 2019
- 10 septembre 2019

## Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle pour l'année 2018-2019 a eu lieu le 16 mai 2019.

## Rencontres et activités administratives

Pour l'année 2019-2020, la direction générale a participé aux rencontres et activités administratives suivantes :

- Rencontre du Vérificateur général du Québec concernant une veille des activités gouvernementales au sujet de la gestion de l'eau au Québec (23 juillet 2019);
- Tournage d'une publicité sur l'efficacité et la sécurité du VPN Nuutok (21 octobre 2019).

## Formations administratives

L'équipe du COBARIC a participé aux formations suivantes en lien avec les activités administratives de l'organisme :

- Formation informatique concernant le nouveau logiciel HubSpot (1<sup>er</sup> novembre 2019);
- Formation concernant l'administration générale du COBARIC (8 et 22 novembre 2019);
- Formation concernant les communications au COBARIC (29 novembre 2019);
- Formation concernant le nouveau régime d'assurances (19 décembre 2019).

## HubSpot

Le COBARIC s'est doté d'un nouveau système de gestion de la relation avec les partenaires. Le logiciel Hub Spot permet de faire le suivi des appels et des courriels envoyés et reçus.

## Déménagement

À la suite des inondations printanières de 2019, le COBARIC a perdu ses locaux et certaines archives papier. Heureusement, la grande majorité du matériel et des équipements ont été sauvés. L'organisme a poursuivi ses activités en télétravail du 23 avril 2019 jusqu'à son déménagement, le 10 juillet 2019. Ainsi, le 11 juillet, le COBARIC prenait possession de ses nouveaux locaux dans la municipalité de Scott, loin de la rivière.

## COVID-19

Le 24 mars 2020, le COBARIC a fermé ses bureaux physiques, poursuivant ses activités en télétravail pour le reste de l'année financière. Cette décision a été prise à la suite des instructions et recommandations de la santé publique, en lien avec la crise sanitaire causée par la COVID-19.



*Consultation, Lac-Mégantic.*



# LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Le plan directeur de l'eau est l'outil directeur du COBARIC. Il sert de référence dans l'évaluation de la comptabilité des divers projets susceptibles d'avoir des impacts sur le milieu hydrique, puisqu'il rassemble des éléments d'information nécessaires à la compréhension de la dynamique du bassin versant.

Pendant la dernière année, le COBARIC a effectué la mise à jour de certains éléments de PDE du bassin versant de la rivière Chaudière et a complété la migration de ce dernier vers la base de données AGIRE qui sera bientôt disponible en consultation pour les partenaires.

## Priorisation des enjeux liés à l'eau

L'un des grands mandats du COBARIC pour la période 2019-2020 a été la priorisation des enjeux liés à l'eau sur le territoire du bassin versant de la rivière Chaudière. Pour procéder à cette priorisation avec le milieu, le COBARIC a réalisé quatre consultations :

- Le 3 juin 2019 à Saint-Agapit (secteur Lotbinière et Lévis);
- Le 6 juin 2019 à Sainte-Marie (secteur Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche);
- Le 13 juin 2019 à Lac-Mégantic (secteur du Granit);
- Le 17 juin à Lac-Poulin (secteur Beauce-Sartigan et Etchemins).

Suite à ces consultations, 5 enjeux prioritaires pour le bassin versant de la Chaudière en sont ressortis et ont été présentés au début du rapport (p. 6).



*Consultation, Saint-Agapit.*



*Consultation, Sainte-Marie.*

## Réseau Rivières

Le projet Réseau-rivières est un projet de suivi de la qualité de l'eau des rivières du Québec en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Dans le cadre de ce projet, le COBARIC a échantillonné en 2019-2020 les cours d'eau suivants :

- Rivière Chaudière à Notre-Dame-des-Pins;
- Rivière Chaudière à Scott;
- Rivière Bras-Saint-Victor à Beauceville;
- Rivière Famine à Saint-Georges (station partenaire);
- Rivière Beaurivage à Saint-Étienne-de-Lauzon;
- Rivière Noire à Saint-Gilles;
- Rivière des Pins à Saint-Gilles (station partenaire).



## Activité de concertation

### EAUX USÉES



Le COBARIC a rencontré la MRC du Granit le 31 octobre 2019 afin de lui présenter les résultats de l'étude de Caractérisation de la gestion des eaux usées des résidences isolées et les problématiques qui en sont ressorties pour son territoire.

## Plans régionaux des milieux humides et hydriques

Le COBARIC participe aux consultations du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de Chaudière-Appalaches coordonné par Mme Josée Breton de la MRC de Lotbinière. Un arrimage avec les projets du COBARIC et la démarche des MRC est assurée.

# REPRÉSENTATION

## Vie corporative, adhésion

Le COBARIC est membre de six organisations :

- Membre de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP)
- Membre du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)
- Membre du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)
- Membre du Centre québécois de services aux associations (CQSA)
- Membre du RAPPEL, Experts-conseils en environnement et en gestion de l'eau
- Membre du Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec (ROBVQ)

## Lettres d'appui

- Appui au projet « Rés'Alliance : mobilisation et outillage des communautés pour favoriser leur adaptation et résilience aux inondations » du ROBVQ auprès du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE) (6 septembre 2019).
- Avis d'arrimage du projet « Actions concertées pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Beaurivage » du Bureau d'écologie appliquée (BEA) au PDE (10 janvier 2020).
- Appui au projet « Changement de pratiques des opérateurs et entrepreneurs en excavation pour une gestion durable des eaux de ruissellement » de l'Organisme de bassin versant de Matapédia-Restigouche (OBVMR) (28 janvier 2020).
- Appui au dépôt de la demande de la Ville de Beauceville au Cadre pour la prévention des sinistres (CPS) du ministère de la Sécurité publique (MSP) (27 mars 2020).

## Lettres de collaboration

- Confirmation des contributions du Comité de bassin de la rivière Chaudière au projet « Sainte-Marie et des jardins de pluie pour la vie! » (6 août 2019).
- Appui et collaboration au projet « Un jardin de pluie à mon école! » de l'école de l'Enfant-Jésus (8 janvier 2020).
- Appui et collaboration au projet « Un jardin de pluie à mon école! » de l'école de Léry (8 janvier 2020).
- Collaboration au projet « Sensibilisation et accompagnement des entreprises agricoles dont les aménagements de haies brise-vent comportent des frênes » du Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy Inc. (CERFO) (14 février 2020).
- Appui et collaboration au projet « Évaluation de l'impact des aménagements forestiers en terres privées sur les milieux humides » d'Aménagement forestier coopératif des Appalaches (AFCA) (27 février 2020).

## Lettres relatives au membre du conseil d'administration

- Lettre de remerciements adressée à M. Mathieu Turcotte en raison de son départ du conseil d'administration du COBARIC (20 novembre 2019).
- Lettre de soutien à la candidature de M. Alexandre Bélanger (21 novembre 2019)
- Lettre « Invitation à être observateur au sein du conseil d'administration du COBARIC » adressée à M. Pierre Bourque du Groupe Canam (12 février 2020).
- Lettre de remerciements adressée à Mme Martine Rhéaume en raison de son départ du conseil d'administration du COBARIC (18 février 2020).
- Lettre de remerciements adressée à M. Martin Vaillancourt en raison de son départ du conseil d'administration du COBARIC (9 mars 2020).

## Autres lettres

- Lettre « Résiliation du bail du COBARIC (suite D) » adressée à la MRC de La Nouvelle-Beauce (21 mai 2019).
- Lettre « Étude de caractérisation de la gestion des eaux usées des résidences isolées—résultats » adressée à la préfet de la MRC du Granit (2 août 2019).
- Consultation du gouvernement provincial concernant une demande de financement auprès du Fonds municipal vert (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) concernant le projet « Sainte-Marie et des jardins de pluie pour la vie! » du Comité de bassin de la rivière Chaudière (2 octobre 2019).
- Dépôt du projet « Appropriation citoyenne du parcours canotable de la rivière Chaudière et de ses tributaires » auprès de la MRC du Granit (20 janvier 2020).



*Rivière des Fermes.*

## Consultations thématiques et ateliers de travail

- Rencontre téléphonique des municipalités du bassin versant de la rivière Chaudière au sujet des crues printanières (15 avril 2019).
- Rencontre avec M. Richard Lehoux, M. Steven Blaney et leur équipe respective (16 avril 2019).
- Atelier « Protéger les sources municipales d'eau potable souterraine et répondre aux exigences du RPEP » organisé par le Réseau québécois sur les eaux souterraines (RQES) (18 avril 2019).
- Participation à la Consultation d'intervenants agricole dans le cadre du projet Agriclimat Chaudière-Appalaches (23 avril 2019).
- Rencontre du groupe de travail de géomatique des Organismes de bassins versants (OBV) (10 mai 2019).
- Rencontre de travail dans le cadre de la Trame verte et bleue de la CMQ (31 mai 2019).
- Rencontre d'un candidat aux élections fédérales (8 octobre 2019).
- Webrencontre avec la région de l'Estrie (Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)) concernant la mise en place d'un système semblable au SSRC pour la rivière Saint-François (29 octobre 2019).
- Rencontre de travail avec Desjardins dans le cadre de la présentation du projet « Appropriation citoyenne du parcours canotable de la rivière Chaudière et de ses tributaires » au programme Dons et partenariats de Desjardins (14 novembre 2019).
- Atelier de cocréation pour l'élaboration de la politique gouvernementale sur la faune (22 novembre 2019).
- Rencontre de Pierre Bourque du Groupe Canam concernant la réalisation de projets avec le Groupe Canam (28 janvier 2020).
- Atelier participatif sur les espaces publics et la vie communautaire Co cité Lévis (6 février 2020).
- Rencontre consultation PRMHH (12 février 2020).
- Rencontre avec la Ville de Sainte-Marie concernant le développement de projets en lien avec le centre-ville (13 février 2020).

## Comités et tables de concertation

L'équipe et les officiers du COBARIC ont siégé sur les comités et tables de concertation listés ci-dessous au cours de la dernière année.

- Rencontre Comité rivière Noire à Saint-Agapit (8 avril et 28 juin 2019).
- Participation à l'Assemblée générale annuelle (AGA) du ROBVQ (6 juin 2019).
- Rencontre du Comité externe du CISSS-CA concernant le projet de la qualité de l'eau des puits privés (7 juin et 28 octobre 2019).
- Participation à l'AGA du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) et l'AGA du CRECA (9 juin 2019).
- Participation à l'AGA de la TCR de gestion intégrée du Saint-Laurent (12 juin 2019).



*Rivière Chaudière à Beauceville © Paul Grant.*

- Rencontres du Comité interne du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA) concernant le projet de la qualité de l'eau des puits privés (10 mai, 28 juin, 21 octobre, 9 décembre 2019, 15 janvier et 6 février 2020).
- Rencontre du Comité de liaison—Région de la Chaudière-Appalaches—Actualisation de la cartographie de la zone inondable (17 juin et 18 novembre 2019).
- Rencontre du Comité géomatique MHH (17 mai, 27 juin, 29 août, 28 octobre et 16 décembre 2019 et 28 février 2020).
- Rencontre de la MRC Robert-Cliche concernant les inondations et la rivière Chaudière (4 juillet 2019).
- Rencontre du Comité de lutte aux espèces exotiques envahissantes de la Chaudière-Appalaches (CLEEECA) (11 juillet 2019).
- Présentation du Cadre pour la prévention des sinistres à la Ville de Beauceville par le ministère de la Santé publique (9 septembre 2019).
- Rencontre du Comité de suivi du projet « Capacité d'adaptation du système de santé et des services sociaux à prévenir les impacts psychosociaux des événements météorologiques extrêmes en contexte de changements climatiques (CASSIOPÉE) (13 septembre 2019).
- Participation à l'AGA de l'UPA de la Chaudière-Appalaches (18 octobre 2019).
- Rencontre du Comité de vigilance du Centre de récupération et de gestion des déchets (CRGD) de La Nouvelle-Beauce (18 novembre 2019).
- Rencontre du Comité vision métropolitaine de l'eau de la CMQ (23 mai 2019).
- Rencontre du Comité multiressource Gestion Mont Gosford (27 novembre 2019).
- Rencontre du Comité sécurité et quantité de la CMQ (3 décembre 2019, 22 janvier 2020).
- Rencontre du Conseil d'administration du CRECA (9 mai, 5 septembre et 5 décembre 2019).

## Événements

- Participation au Colloque Collaborons pour innover—Développez tout le potentiel de la géomatique organisé par Géomont (2 avril 2019).
- Participation au Sommet sur les eaux de ruissellement de l'OBVMR (24 et 25 avril 2019).
- Déjeuner-conférence sécurité civile Lévis (10 mai 2019).
- Participation à la conférence de presse tenue dans le cadre de l'édition 2019 de la Fête de l'eau de Lévis (29 mai 2019).
- Participation au 87e congrès de l'ACFAS (30 et 31 mai 2019).
- Participation au Lancement du mois de l'eau (4 juin 2019).
- Participation au Grand forum sur les communautés résilientes dans le cadre du projet Rés'Alliance (4 et 5 juin 2019).
- Tenue d'un kiosque à la Fête de l'eau de Lévis au Complexe sportif du Juvénat Notre-Dame organisée par l'organisme Rues principales (15 juin 2019).
- Participation à la Fête du lac Poulin (20 juillet 2019).
- Tenue d'un kiosque à l'Expo agricole de Saint-Isidore (18 au 21 juillet 2019).
- Participation à la Fête du lac Poulin (20 juillet 2019).
- Participation à la corvée de nettoyage du ruisseau Dupuis de Sainte-Marie organisée dans le cadre de la Tournée québécoise de la Mission 100 tonnes (24 août 2019).
- Participation à la Rencontre d'informations des membres du conseil d'administration de l'Association des riverains du lac Beauvillage (29 août 2019).
- Gala du 25<sup>e</sup> anniversaire du COBARIC (17 octobre 2019).
- Visite de la station de lixiviation du CRGD de La Nouvelle-Beauce (18 octobre 2019).
- Participation au 22<sup>e</sup> Rendez-vous des OBV (21 au 23 octobre 2019).
- Participation au Sommet agroenvironnemental Agriculture, nature et communauté organisé par l'UPA (30 et 31 octobre 2019).



*Visite d'une installation de traitement du lisier de porc de SOLUGEN.*

- Participation au 41<sup>e</sup> souper annuel des gens d'affaires de La Nouvelle-Beauce organisé par Développement économique Nouvelle-Beauce (DENB) (6 novembre 2019).
- Participation à la 9<sup>e</sup> Journée d'information sur l'eau—L'eau dans tous ses états, soyons prêts organisée par les OBV du Centre-du-Québec (7 novembre 2019).
- Tenue d'un kiosque en collaboration avec l'OBV du Chêne pour la journée « On s'engage en Chaudière-Appalaches » à l'école secondaire Les Etchemins de Charny (18 novembre 2019).
- Déjeuner de Noël de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) (10 décembre 2019).
- Dîner de Noël des gens d'affaires de la Beauce pour le Domaine Taschereau (18 décembre 2019).
- Visite d'une installation de traitement du lisier de porc mise en place par SOLUGEN avec les administrateurs du COBARIC (20 janvier 2020).
- Participation au Forum régional PRMHH de la Chaudière-Appalaches (26 février 2020).
- Participation à la Journée de consultation de Sainte-Marie dans le cadre du projet CASSIOPÉE (11 mars 2020).

## **Activités de transfert de connaissance auxquelles le COBARIC à assister**

Cette année, l'équipe et les officiers du COBARIC ont participé à des formations, ateliers de transfert, présentation, etc. afin de maintenir leurs connaissances à jour en matière de gestion de l'eau, mais aussi afin de transmettre les connaissances acquises. Ci-dessous, la liste de ces activités :

- Webinaire Rés'Alliance « Bâtir des collectivités adaptées et résilientes, un processus participatif de planification de l'adaptation » offert par Michael Houle de Local Governments for Sustainability—Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI) Canada (3 avril 2020).
- Webinaire Rés'Alliance « Vulnérabilité de la population québécoise aux aléas climatiques » offert par Nathalie Barette de l'Université Laval (17 avril 2020).
- Webinaire Ouranos « ECCC's Climate Data and Analysis Section : Roles, Responsibilities and Place in the Landscape of Climate Services » offert Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) (24 avril 2019).
- Rencontre avec les chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) pour la comparaison des résultats de l'étude « Vulnérabilité et capacité d'adaptation de la communauté de Beauceville face aux inondations » du COBARIC et le projet ARICA de l'UQAR (30 avril 2019).
- Webinaire « Sécheresse et excès d'eau : Comment gérer le sol en climat futur » offert par l'UPA dans le cadre du projet Agriculimat (30 avril 2020).
- Webinaire « Données du SOMAEU—Accès aux données et traitement géomatique » offert par le MELCC (8 mai 2019).
- Webinaire « L'adaptation basée sur les écosystèmes : une solution plus durable pour faire face aux changements climatiques » offert par Ouranos (15 mai 2019).
- Webinaire « La résilience verte! Synergies entre atténuation et adaptation aux changements climatiques » offert par Ouranos (15 mai 2019).
- Webinaire « Renouée du Japon » offert par Claude Lavoie de l'Université Laval (21 mai 2019).

- Formation accréditée par la CSST et le comité paritaire de prévention du secteur forêt pour l'abattage manuel avec une scie à chaîne offerte par Martial Grenon de Formation Sylva (27 et 28 mai 2019).
- Webinaire « Clarification du livrable concernant les objectifs de conservations des milieux humides et hydriques » offert par le MELCC (30 mai 2019).
- Webinaire « Documentation des inondations » offert par le ROBVQ (20 juin 2019).
- Webrencontre de la communauté de pratique « Administration et gestion » mise en place par le ROBVQ (9 septembre 2019).
- Webrencontre de la communauté de pratique « Gestion durable des eaux pluviales » mise en place par le ROBVQ (11 septembre 2019 et 16 janvier 2020).
- Formation sur l'éradication de la berce du Caucase offerte par le COBARIC aux municipalités du territoire (17 septembre 2019).
- Webrencontre de la communauté de pratique « Concertation et mobilisation » mise en place par le ROBVQ (17 septembre 2019).
- Webinaire « Survol des programmes de financement pour l'adaptation aux changements climatiques » offert par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) (19 septembre 2019).
- Webinaire « Une priorisation pour la conservation des milieux naturels des Basses-Terres du Saint-Laurent en fonction de leur importance pour la connectivité écologique » offert par le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (11 octobre 2019).
- Webinaire « Revue des démarches PRMHH dans les régions du Québec » offert par le ROBVQ (17 octobre 2019).
- Webrencontre de la communauté de pratique « Géomatique » mise en place par le ROBVQ (28 octobre et 11 décembre 2019).
- Webinaire « Enjeux sociosanitaires liés aux sinistres environnementaux : comment mieux les comprendre, les prévenir et les gérer » (30 octobre 2019).
- Webrencontre pour toutes les communautés de pratique (administration et gestion, gestion durable des eaux pluviales, concertation et mobilisation et géomatique) sur le fonctionnement d'une communauté de pratiques organisée par le ROBVQ (11 novembre 2019).
- Webinaire « Room for rivers and voices : A comparison of the room for river approaches in Alberta and the Netherlands » offert par la Dr. Evalyna Bogdan de University of Waterloo (13 novembre 2019).
- École d'automne « Cartographie des fonctions écologiques rendues par les milieux humides » à l'Université de Sherbrooke (18 et 19 novembre 2019).
- Webinaire Rés'Alliance « La gouvernance collaborative de l'eau et changements climatiques : éléments de réflexion tirés d'une recherche d'intervention » (25 novembre 2019).
- Webinaire « Impact des changements climatiques dans les grandes cultures au Québec » offert par Ouranos (27 novembre 2019)
- Formation « Information sur la déclaration des taxes pour un organisme sans but lucratif » offerte par Revenu Québec (9 décembre 2019).
- Webinaire « Formation en lutte contre les plantes exotiques envahissantes en émergence offert par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) (12 décembre 2019).
- Webrencontre de la communauté de pratique « Géomatique milieux humides et hydriques (MHH) » (16 décembre 2019).

- Webinaire Sous les pavés « De l'asphalte vers un milieu de vie : comment passer à l'action? » offert par le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) (8 janvier 2020).
- Formation « Protection des cours d'eau en foresterie » offerte par le Groupement forestier de Dorchester inc. (14 janvier 2020).
- Formation en ligne « Classement efficace de documents papier et numériques » offert par le collège O'Sullivan (27 janvier au 30 mars 2020).
- Webinaire « Le programme de restauration et de création des milieux humides et hydriques et appels à projet » (29 janvier 2020).
- Webinaire « Le Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC), financer ses initiatives en adaptation aux changements climatiques » offert par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) (30 janvier 2020).
- Webinaire « Comment communiquer autour de la préservation et la restauration des rivières? » offert par l'Office international de l'eau (OIEau) et le Centre de ressources sur les cours d'eau de l'Office Français de la Biodiversité (4 février 2020).
- Webinaire « Les outils informatiques et données utilisées en Wallonie » dans le cadre de l'échange international Québec-Wallonie (6 février 2020).
- Webinaire « Évaluation des ponceaux comme obstacles au passage du poisson : expériences du bassin versant Petitcodiac » offert par l'Alliance du bassin versant Petitcodiac (ABVP) (12 février 2020).
- Webinaire « Séance Emploi d'été Canada » offert par Service Canada (14 février 2020).
- Webinaire « Protéger les sources municipales d'eau potable de catégorie 1 et répondre aux exigences du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) (volet eaux de surface) offert par le RQES (18 février 2020).
- Webinaire « Présentation du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) » offert par le MELCC (20 février 2020).
- Formation « Référencement Web : trucs et astuces liés aux moteurs de recherche » offert par le cégep de Sainte-Foy (20 février 2020).
- Webinaire « Protéger les sources municipales d'eau potable de catégorie 1 et répondre aux exigences du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) (volet eaux souterraines) offert par le RQES (20 février 2020).
- Webinaire « Projet pilote de sensibilisation des propriétaires d'un puits domestiques en milieu rural de villégiature au Saguenay-Lac-Saint-Jean » offert par la direction de la santé publique du Saguenay-Lac-Saint-Jean (4 mars 2020).
- Webinaire « L'agriculture et l'eau en Wallonie » dans le cadre de l'échange international Québec-Wallonie (5 mars 2020).
- Webinaire « Bonifier l'expertise grâce à une analyse spatiale à grande échelle » offert par le Réseau des milieux naturels protégés (RMN) (13 mars 2020).
- Webinaire « Démystifier le projet de règlement sur l'encadrement des activités en fonction de leur impact sur l'environnement » offert par Écotech et le MELCC (19 mars 2020).
- Formation sur les espèces exotiques envahissantes agricoles offert par Claude Lavoie de l'Université Laval, Raphaël Leblond du COBARIC et Sandra Flores-Mejia du Centre de recherche sur les grains (CÉROM) (25 mars 2020).
- Webinaire « Le Fonds municipalité pour la biodiversité et le Répertoire : deux outils gagnants pour les municipalités » offert par la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) (25 mars 2020).

- Webinaire « L'état de référence sur la mobilisation des acteurs de l'eau au Québec » offert par le ROBVQ (27 mars 2020).

## **Activités de transfert de connaissance données par le COBARIC**

Cette année, l'équipe et les officiers du COBARIC ont participé à des formations, ateliers de transfert, présentation, etc. afin de transmettre les connaissances acquises. Ci-dessous, la liste de ces activités :

- Présentation de l'Analyse des réseaux sociaux (ARS) de Beauceville à l'équipe d'Ouranos dans le cadre de l'Analyse coûts-avantages (ACA) Beauceville (2 avril 2019).
- Formation tablette berce aux répondants berce des OBV de Chaudière-Appalaches (OBV-CA) (11 avril 2019).
- Présentation des avancées du projet « Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches » à la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) (14 avril 2019).
- Présentation du projet en télédétection en lien avec la cartographie de la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches au CERFO (24 avril 2019).
- Présentation « Sensibilisation et formation sur la berce du Caucase » au syndicat de l'UPA de Beauceville (1<sup>er</sup> mai 2019).
- Présentation « Sensibilisation et formation sur la berce du Caucase » au syndicat de l'UPA de Sainte-Rose-de-Watford (8 mai 2019).
- Présentation « Réglementer la navigation » à la Journée des associations riveraines de la MRC du Granit (21 mai 2019).
- Présentation du projet « Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches » pour la rencontre annuelle des riverains de lacs de la CAPSA au lac Sept Îles (26 mai 2019).
- Formation sur l'Atlas géomatique donnée aux employés du COBARIC (1<sup>er</sup> octobre 2019).
- Formation « Aménagement des berges 101 » donnée au Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR) (28 octobre 2019).
- Présentation des résultats de l'étude de caractérisation de la gestion des eaux usées des résidences isolées à la MRC du Granit (31 octobre 2019).
- Webinaire « Gestion intégrée de l'eau au Québec » dans le cadre de l'échange international Québec-Wallonie (26 novembre 2019).
- Présentation de l'étude « Vulnérabilité et capacité d'adaptation de la communauté de Beauceville face aux inondations » au conseil municipal de la Ville de Beauceville (27 janvier 2020).
- Webinaire « Outils informatiques et données utilisées pour la gestion de l'eau au Québec » présenté dans le cadre du projet Échange international Québec-Wallonie (4 février 2020).
- Webinaire « L'eau et l'agriculture au Québec » présenté dans le cadre du projet Échange international Québec-Wallonie (3 mars 2020).
- Formation Espèces exotiques envahissantes agricoles donnée par le COBARIC en collaboration avec l'Université Laval et le CÉROM (25 mars 2020).

# Communication et sensibilisation

## COMMUNIQUÉS DE PRESSE

- Corvée Chaudière 2019, joindre l'utile à l'agréable! (14 mai 2019).
- La gestion intégrée de l'eau au rendez-vous à l'Expo agricole de Saint-Isidore (24 juillet 2019).
- 391 livres de déchets retirées du ruisseau Dupuis à Sainte-Marie (28 août 2019).
- 25 ans pour le Comité de bassin de la rivière Chaudière (15 novembre 2019).
- Inondations, une priorité confirmée par la communauté pour le bassin versant de la rivière Chaudière (6 décembre 2019).
- Des solutions durables face aux inondations en Beauce (9 décembre 2019).
- Un jardin de pluie pour préserver le ruisseau du Marais (18 décembre 2019).

## ENTRETIENS AUPRÈS DES MÉDIAS

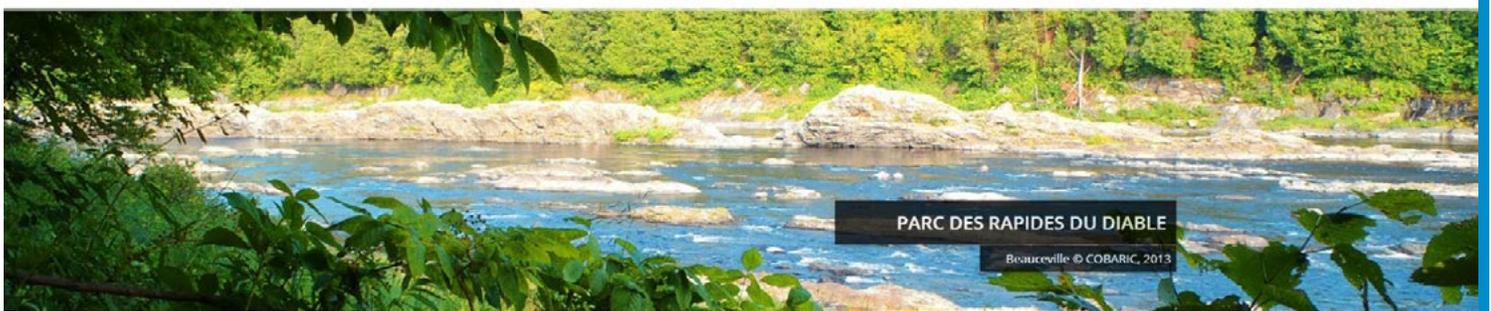
- Entrevue à Énergie 98,9 au sujet des inondations (1er mai 2019).
- Entrevue sur les inondations avec M. Mercier-Roy dans le cadre de la réalisation d'une capsule vidéo sur les inondations (16 mai 2019).
- Entrevue télévisuelle sur les milieux humides par « Les visages de l'engagement citoyen » produit par Nous TV Beauce-Appalaches au Domaine Taschereau (25 juin)
- Enregistrement d'un documentaire sur les inondations de la rivière Chaudière par Ocus Pocus Production (8 et 22 novembre 2019).
- Entrevue à la radio de Sainte-Marie (12 décembre 2019).
- Entrevue sur les 25 ans du COBARIC et ses projets avec NousTV de Saint-Georges (8 janvier 2020).

## SITE INTERNET

Le site internet est régulièrement mis à jour. Les projets, événements et informations pertinentes sont ajoutés et retirés de manière ponctuelle. Pour la période 2019-2020, on dénombre 22 000 sessions pour 11 000 utilisateurs.



[COBARIC](#) [BASSIN VERSANT](#) [PDE](#) [PROJETS](#) [DOCUMENTATION](#) [ASSOCIATIONS RIVERAINES](#) [Q](#)



## PAGE FACEBOOK

On retrouve sur la page Facebook du COBARIC les dernières nouvelles, photos et réalisation de l'organisme, des invitations à divers événements et des nouvelles provenant de l'actualité liée aux OBV. En date du 31 mars 2020, la page comptait 417 mentions j'aime, ce qui correspond à une augmentation de près de 90 % comparativement au 31 mars 2019. Au cours de l'année, plusieurs personnes ont envoyé des messages à la page Facebook du COBARIC afin d'obtenir des informations sur l'organisme. On dénombre également plusieurs partages de contenu publié par le COBARIC.

## INFOLETTRE

L'Eau média, l'infolettre du COBARIC, renseigne les abonnés sur les activités de l'organisation de même que sur les événements qui se déroulent sur le territoire du bassin versant. Il est normalement diffusé par courriel deux fois par année et il est également disponible sur le site Internet du COBARIC. Trois parutions ont eu lieu cette année, celle de l'hiver 2019, celle de l'automne 2019 et le spécial des Fêtes. L'édition Hiver 2020 sera publiée en mai 2020.

## Accompagnement scolaire

### OPÉRATION PARTENARIAT ACTION JEUNESSE EN ENVIRONNEMENT (PAJE)

Le COBARIC a participé à des événements en collaboration avec le programme PAJE qui a pour mission de répondre à des problèmes environnementaux par l'implication des jeunes en formation. Le programme permet de lier des problématiques environnementales aux apprentissages des jeunes, qui sont impliqués dans un processus de résolution de problèmes concrets identifiés par la communauté et les acteurs environnementaux. Opération PAJE fournit le financement, la formation et tout le soutien (pédagogique et terrain) nécessaire aux enseignants.



#### ***Présentation et activités terrain sur l'aquaculture***

- École secondaire l'Aubier de Saint-Romuald (12 juin 2019).
- École de La Ruche de Saint-Rédempteur (11 mars 2020).

#### ***Présentation et activités terrain sur la recherche d'amphibien et de reptiles***

- École secondaire L'Envol de Saint-Nicolas (22 mai 2019 et 28 mai 2019).

#### ***Présentation sur l'échantillonnage et la qualité d'eau***

- École secondaire Montignac de Lac-Mégantic (13 mai 2019).
- École secondaire Beurivage de Saint-Agapit (8 octobre 2019).
- École secondaire l'Aubier de Saint-Romuald (11 novembre 2019).

Le projet PAJE est en cours de restructuration. Le COBARIC de même que le Conseil de bassin de la rivière Etchemins et l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne) ont rencontré la Commission scolaire des Navigateurs (CSND) afin de discuter de la poursuite du projet le 24 février 2020.

## Demandes de financement

Toujours à l'affût de nouvelles opportunités pour favoriser la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau de la rivière Chaudière, le COBARIC a déposé cette année 25 demandes de financement. Ci-dessous, vous trouverez la liste de ces demandes.

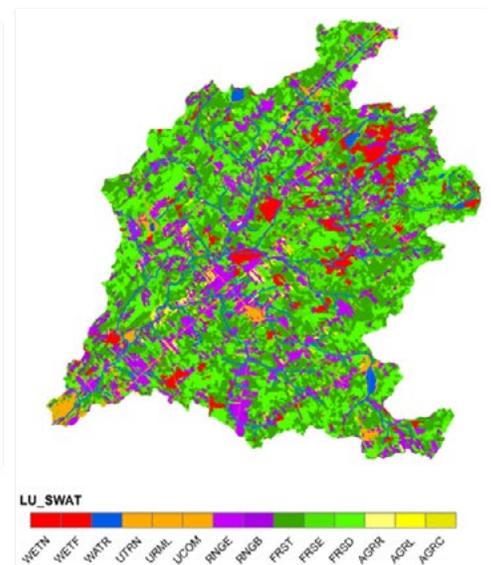
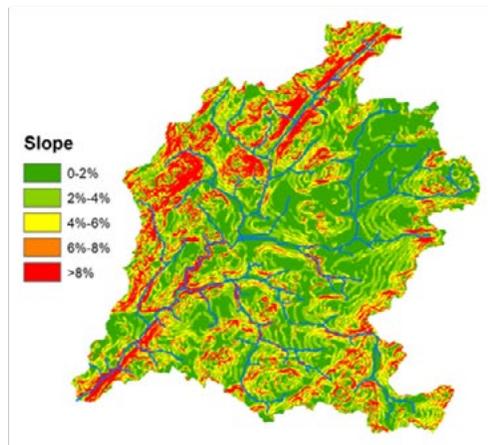
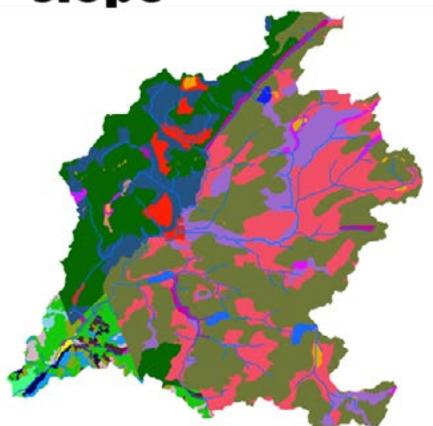
- Dépôt du projet « Appropriation citoyenne du parcours canotable de la rivière Chaudière et ses tributaires » auprès du programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR) de l'Unité de loisir et de sport (URLS) de Chaudière-Appalaches (17 mai 2019).
- Dépôt du projet « Appropriation citoyenne du parcours canotable de la rivière Chaudière et de ses tributaires » auprès du Explore Funds de The North Face Canada (14 juin 2019).
- Dépôt du projet « Jardins communautaires intergénérationnels » auprès de la Fondation TD des amis de l'environnement de la Banque TD (15 juillet 2019).
- Dépôt du projet « Sainte-Marie et des jardins de pluie pour la vie! » auprès du FMV de la FCM (7 août 2019).
- Dépôt du projet « Appropriation citoyenne du parcours canotable de la rivière Chaudière et de ses tributaires auprès du programme de Dons et partenariats de Desjardins (24 septembre 2019).
- Dépôt du projet « Sainte-Marie et des jardins de pluie pour la vie! » auprès du PGDEP du MAMH (24 septembre 2019).
- Dépôt du projet « Gestion intégrée des débits de pointe et des sédiments dans le bassin versant de la rivière des Fermes » auprès du PSREE du MELCC (10 janvier 2020).
- Dépôt du projet « Un jardin de pluie à mon école! » de l'école de Léry auprès de la Fondation TD des amis de l'environnement de la Banque TD (15 janvier 2020).
- Dépôt du projet « Lutte contre la renouée du Japon dans le parc nature Domaine Taschereau » auprès du programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la FFQ (16 janvier 2020).
- Dépôt du projet « Appropriation citoyenne du parcours canotable de la rivière Chaudière et de ses tributaires » auprès du Fonds de développement de la MRC du Granit (20 janvier 2020).
- Dépôt du projet « Développement d'activités de sensibilisation sur la gestion de l'eau et l'environnement dans le bassin versant de la rivière Chaudière » auprès du Plan pour la jeunesse 2021-2016 du Secrétariat à la jeunesse du Québec (21 janvier 2020).
- Dépôt du projet « Amélioration de l'habitat de l'omble de fontaine dans le bassin versant de la rivière des Fermes » auprès du programme pour l'Amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA) de la FFQ (1er février 2020).
- Dépôt du projet « Plan d'action du bassin versant de la rivière Portage » auprès du programme Agir pour la faune de la FFQ (1er février 2020).
- Dépôt du projet « Appropriation citoyenne du parcours canotable de la rivière Chaudière et de ses tributaires » auprès du Fonds de développement des territoires de la MRC de Lotbinière (3 février 2020).

- Dépôt du projet « Amélioration de la biodiversité sur les terres de la Ferme Charest, Marvan et Fils—Phase 1 » auprès du programme biodiversité en milieu agricole de la FFQ (15 février 2020).
- Dépôt du projet « Amélioration de la biodiversité sur les terres de la Ferme Gestion Gilles et Gabriel Rousseau—Phase 1 » auprès du programme biodiversité en milieu agricole de la FFQ (15 février 2020).
- Dépôt du projet « Amélioration de la biodiversité sur les terres de la Ferme OP Turgeon—Phase 1 » auprès du programme biodiversité en milieu agricole de la FFQ (15 février 2020).
- Dépôt « Portrait de la biodiversité sur le bassin versant agricole de la rivière Noire » auprès du programme biodiversité en milieu agricole de la FFQ (15 février 2020).
- Dépôt du projet « Remise en état et conservation de l'habitat du lac Mégantic » auprès du Fonds de dommage à l'environnement d'ECCC (18 février 2020).
- Dépôt du projet « Restaurer et préserver l'habitat de l'omble de fontaine dans le bassin versant de la rivière Portage » auprès du Fonds de dommage à l'environnement d'ECCC (18 février 2020).
- Dépôt d'une demande de financement auprès du programme d'Emploi d'été Canada pour la circonscription Mégantic-L'Érable (24 février 2020).
- Dépôt d'une demande de financement auprès du programme d'Emploi d'été Canada pour la circonscription de Beauce (24 février 2020).
- Dépôt du projet « Mobilisation des propriétaires forestiers pour la réduction de la sédimentation dans le bassin versant du lac Mégantic » auprès du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) (28 février 2020).
- Dépôt du projet « Mobilisation des propriétaires forestiers pour la réduction de la sédimentation dans le bassin versant du lac Mégantic » auprès du Fonds bassin versant de la MRC du Granit (1<sup>er</sup> mars 2020).
- Dépôt du projet « Restaurer et préserver l'habitat de l'omble de fontaine dans le bassin versant de la rivière Portage » auprès du programme ÉcoAction d'ECCC (3 mars 2020).

# Modélisation du régime hydrologique en fonction des milieux humides et riverains dans un contexte de changements climatiques

Le COBARIC désire obtenir un état de référence pour les milieux humides du bassin versant de la rivière Chaudière qui rencontre des fonctions écologiques de régulation du niveau d'eau pour la réduction des risques d'inondation ainsi que l'atténuation des impacts des changements climatiques sur les régimes d'écoulement. L'Université de Sherbrooke a été mandatée pour construire et simuler un modèle hydrologique spatialisé pour le bassin versant de la rivière Chaudière de manière à simuler l'influence de milieux humides sur le régime hydrologique local et régional du bassin versant. En date du 31 mars 2020, le modèle a été construit et calibré à partir du bassin versant de la rivière Famine. Le calage du modèle se poursuit dans le bassin versant de la rivière Beaurivage. Le projet « Modélisation du régime hydrologique en fonction des milieux humides et riverains dans un contexte de changements climatiques » est étroitement lié au projet « Plan concerté d'évaluation du rôle des milieux humides et hydriques pour la réduction des risques d'inondations en contexte de changements climatiques et proposition de stratégies d'adaptation pour la collectivité » (p 37).

## Creating HRUs: soil + land use + slope



# Plan concerté d'évaluation du rôle des milieux humides et hydriques pour la réduction des risques d'inondations en contexte de changements climatiques et proposition de stratégies d'adaptation pour la collectivité

Le COBARIC souhaite soutenir et outiller les MRC de son territoire en fournissant des outils d'aide à la décision d'ordre économique, tout en étant adapté aux problématiques d'inondations récurrentes de la rivière Chaudière. Ce projet d'une durée de 2 ans est réalisé en collaboration avec l'Université de Sherbrooke et le Consortium Ouranos. Il résultera en deux outils d'aide à la décision solides autour desquels la concertation entre les huit MRC du territoire du bassin versant aura lieu. Cinq ateliers de travail et de transfert sont prévus tout au long de la démarche, afin de personnaliser l'analyse coûts-avantages aux réalités du territoire et aux problématiques d'inondations en eaux libres.

Pour l'année 2019-2020, la modélisation hydrologique a été réalisée et les ateliers suivants ont été réalisés avec les partenaires du projet et les différentes MRC :

- Assemblée consultative de priorisation (atelier 1) (29 octobre 2019);
- Comité local de suivi (27 février 2020);
- Assemblée consultative de priorisation (atelier 2) (12 mars 2020).

Avec les différentes assemblées consultatives de priorisation, les scénarios d'aménagement ont été validés avec les différentes MRC.



## Documentation des inondations

Dans le cadre du projet de documentation des inondations au Québec du ministère de la Sécurité publique (MSP) et du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), le ROBVOQ a reçu un financement visant à faciliter l'implication de quatre OBV dans la réalisation et la rédaction des livrables (analyses rétrospectives et guides méthodologiques sur l'identification des événements et paramètres à référencer). Ce financement est octroyé par l'Université Laval qui est elle-même contractée par le MSP pour le développement des livrables. Le COBARIC est l'un des OBV partenaires retenus par le ROBVOQ pour effectuer ces travaux. Le COBARIC est également appelé à tester la méthodologie sur le terrain où les laisses de crues sont arpentées pour augmenter les connaissances des inondations sur le territoire.



# Échanges techniques intercontinentaux sur la gestion intégrée de l'eau par bassin versant dans un contexte de changements climatiques

Le Contrat de rivière Semois-Chiers (Wallonie, Belgique) et le COBARIC (Québec) abordent différemment les problématiques liées à la gestion de l'eau. C'est pour bonifier leur vision et leur approche qu'ils échangeront sur plusieurs thématiques, telles que la gestion des inondations, la protection des sources d'eau potable, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Ils mettront ainsi à profit leur expertise et leurs expériences.

Cette collaboration entre un organisme de bassin versant québécois et un contrat de rivière wallon est une première! Cette approche nationale totalement novatrice dans le milieu profitera tant aux acteurs sur le terrain qu'aux gestionnaires.

Les webinaires offerts pour la période 2019-2020 sont les suivants :



**La gestion intégrée de l'eau au Québec**

26 novembre 2019

**La gestion intégrée de l'eau en Wallonie**

28 novembre 2019

**Outils informatiques et données utilisés au Québec**

4 février 2020

**Outils informatiques et données utilisés en Wallonie**

6 février 2020



**L'agriculture et l'eau au Québec**

3 mars 2020

**L'agriculture et l'eau en Wallonie**

5 mars 2020



## Les entreprises agricoles en action pour la rivière Noire

Le bassin versant de la rivière Noire est situé sur le territoire des municipalités de Saint-Flavien, Saint-Agapit et Saint-Gilles. Ce dernier est identifié dans le portrait régional des zones prioritaires d'interventions comme étant l'un des plus dégradés par l'agriculture de la région de la Chaudière-Appalaches. L'ensemble des entreprises agricoles du bassin versant est visé par le projet, soit 45 entreprises agricoles sur 62 entreprises qui ont signé le formulaire d'engagement d'approche collective. Ainsi, les entreprises seront sollicitées pour faire des actions concrètes visant l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité (incluant l'habitat des pollinisateurs). Ceux-ci réaliseront, avec l'aide des agronomes, des actions agroenvironnementales durables intégrant des arbres et des arbustes financés par le programme Prime-Vert 2018-2023 et qui ont une incidence positive sur les problèmes environnementaux et la biodiversité présente sur le territoire du bassin versant. Afin d'assurer la mobilisation à l'action sur le territoire du bassin versant, un suivi serré doit être fait avec les entreprises signataires de l'approche collective et les agronomes.

En 2019, 11 entreprises agricoles signataires de l'approche collective ont été contactées et 7 d'entre elles ont été rencontrées. Des travaux de plantation ont été réalisés chez l'entreprise Prince Leclerc en mai 2019.



# Aménagement d'un corridor Bleu-Vert en milieu agricole

Le projet d'amélioration de la biodiversité s'inscrit dans un projet collectif qui se déroule dans le cadre du programme Prime-Vert 2018-2022. Comme le programme Prime-Vert ne couvre pas les travaux d'aménagement situés dans la bande riveraine, les producteurs sont peu enclins à favoriser des interventions dans cette zone pourtant essentielle à la bonne santé des cours d'eau.

Les producteurs, qui ont accepté de s'engager dans le projet collectif et qui passent à l'action en réalisant des travaux à caractère environnemental, se voient donc offrir la possibilité, grâce au soutien du COBARIC et au financement disponible de la Fondation de la faune du Québec, d'intervenir aussi en bande riveraine. Les montants investis par le producteur (10 %) et par le MAPAQ (90 %) dans les projets de bandes riveraines élargies, de haies brise-vent ou d'aménagement pour la biodiversité, serviront de contributions des partenaires dans le cadre du financement du programme « Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole » de la Fondation de la faune du Québec.

Les premiers aménagements seront réalisés sur les terres de la Ferme Prince-Leclerc & ass. située à Saint-Agapit dans la MRC de Lotbinière. Le projet consiste à améliorer la qualité de la bande riveraine en y implantant plus d'essences ligneuses arbustives et arborescentes, ainsi qu'en stabilisant les talus instables qui mettraient en péril la pérennité des plantations réalisées.

Les aménagements prévus sont et financés par le programme d'amélioration de la biodiversité en milieu agricole de la Fondation de la faune du Québec sont:

- 930 mètres de mise en valeur de la bande riveraine;
- 120 mètres carrés d'aménagement de l'exutoire d'un affluent de la rivière Noire à l'aide d'un lit de branches de saules arbustifs indigènes.

## Caractérisation du frai de doré dans les tributaires de la rivière Chaudière

L'objectif du projet est de caractériser le frai du doré jaune de la rivière Chaudière dans les rivières Bras Saint-Victor, Calway, Cliche, des Fermes et Pouliot. Les résultats permettront de proposer des mesures pour améliorer la situation de la population ciblée.

L'objectif de 2019 était principalement axé sur l'acquisition des données concernant la disponibilité en oxygène dissous. Se faisant, l'observation nocturne des géniteurs pendant la période du frai du doré jaune sur les quatre sites où la présence d'œufs de doré jaune a été confirmée par une caractérisation de la frayère dans les années antérieures a été poursuivie.



Forêts, Faune  
et Parcs  
Québec



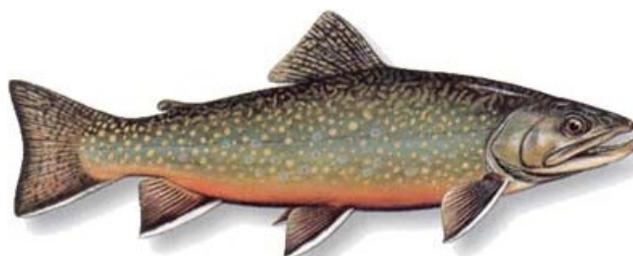
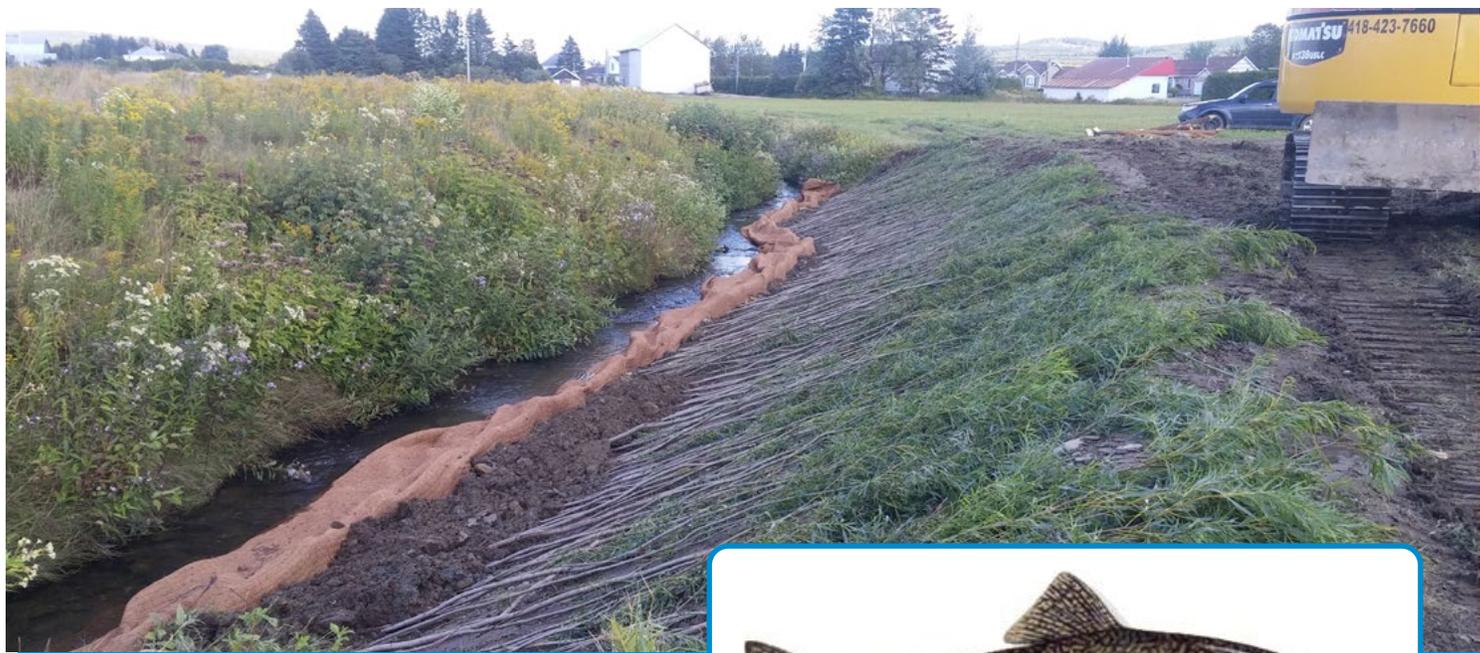
## Inventaire du benthos

Depuis 2017, le COBARIC fait partie du réseau permanent de suivi des cours d'eau afin de documenter l'impact des changements climatiques sur les écosystèmes riverains mis sur pied par le G3E. Les rivières surveillées par le COBARIC sont la tête de la rivière Chaudière à Lac-Mégantic (station testée), et la rivière du Loup à la hauteur de St-Théophile (station de référence). L'échantillonnage de ces stations permettra de comparer, à long terme, l'influence des changements climatiques et des incidences anthropiques entre la station de référence et celle testée. Les objectifs du projet étant d'étudier (1) l'amplification des impacts des changements climatiques sur les cours d'eau affectés par des activités anthropiques et (2) l'effet des mesures d'adaptation sur la santé globale d'un cours d'eau dans un contexte de changements climatiques. Les résultats du projet « Des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir » sont disponibles sur la carte interactive du G3E.

## Restauration de l'habitat de l'omble fontaine d'un tributaire de la rivière Prévost-Gilbert

Le projet vise à améliorer l'habitat de l'omble de fontaine à la tête de la rivière Prévost-Gilbert qui a été excavée il y a une vingtaine d'années. Les travaux prévus visent à diversifier la dynamique et la morphologie du lit mineur du ruisseau qui ont été rendues homogènes par l'excavation, ainsi que l'élimination de niches d'érosion problématiques en aval direct de ponceaux. Ainsi, nous prévoyons une augmentation de la population de l'omble de fontaine.

En septembre 2019, nous avons réalisé un aménagement de 45 m linéaire à l'aide des techniques de génie végétal de tressage et lit de branches de saule.



# Corvée Chaudière

Initié par Mme Isabelle Lessard, le projet de Corvée Chaudière relève du COBARIC depuis 2017. Il s'agit d'une corvée festive au cours de laquelle des bénévoles s'affairent au nettoyage des berges de la rivière Chaudière lors d'une descente en canot, kayak et rabaska.

Pour l'édition 2019 qui a eu lieu le samedi 11 mai, ce sont plus de 30 participants du grand public qui ont participé à l'évènement. Le tronçon à nettoyer était celui de Saint-Gédéon-de-Beauce. Avec cette 7<sup>e</sup> édition, ce sont les berges de Saint-Gédéon-de-Beauce et de Saint-Georges à Sainte-Marie qui ont été entièrement nettoyées au fil des années.

L'édition 2019 de la Corvée Chaudière s'est déroulée simultanément avec la journée canot kayak organisée par les municipalités de Saint-Gédéon-de-Beauce et Saint-Martin-de-Beauce en collaboration avec la Maison de la Famille de Saint-Georges et l'URLS Chaudière-Appalaches.



## NOS PARTENAIRES 2019



## Rés'Alliance

Lancé en mars 2017 par le ROBVO, le projet Rés'Alliance se traduit par la réalisation d'un Plan d'adaptation aux changements climatiques en lien avec les inondations à Beauceville.

Cette année, le COBARIC a réalisé l'étude « Vulnérabilité et capacité d'adaptation de la communauté de Beauceville face aux inondations », dernier document produit dans le cadre de ce projet qui a pris fin au 31 mars 2020.

Enfin, dans le cadre de la Rés'Alliance, le COBARIC contribue à l'Analyse coûts avantages sur les inondations à Beauceville réalisé par Ouranos (voir section Rapport d'activités—Partenariat et collaboration).



Regroupement des organismes  
de bassins versants du Québec



## Un jardin de pluie à mon école!

Dans le cadre d'un projet de plus grande envergure qui sera réalisé au cours des prochaines années, le COBARIC a réalisé un jardin de pluie à l'école L'Éveil de Sainte-Marie. Cet ouvrage de gestion durable des eaux pluviales permet de retenir les sédiments et autres matières en suspension qui parviennent au ruisseau du Marais et favorise l'infiltration naturelle de l'eau dans le sol. Le jardin de pluie de l'école L'Éveil sert de prototype à la fois pour un projet qui aura lieu dans le bassin versant du ruisseau du Marais à Sainte-Marie et pour le projet « Un jardin de pluie à mon école » qui aura lieu avec les différentes commissions scolaires du territoire à partir l'année 2020-2021.



Québec



Première étape de réalisation du jardin de pluie à Sainte-Marie.

# Gestion intégrée des débits de pointe et des sédiments dans le bassin versant de la rivière des Fermes

Ce projet d'une durée de 2 ans vise à caractériser les fossés du bassin versant de la rivière des Fermes, ainsi que d'y proposer et réaliser des aménagements visant à réduire les débits de pointe et le transport de sédiments. Des formations sur l'entretien et l'aménagement des fossés seront aussi données aux acteurs municipaux et agricoles du bassin versant. Le projet débutera au printemps 2020 par la mise à jour cartographique du réseau hydrographique et la caractérisation des fossés. Le projet est financé par le PSREE du MELCC.

Environnement  
et Lutte contre  
les changements  
climatiques

Québec 

## Rencontre annuelle des associations de riverains

*Sainte-Aurélie,*



La rencontre annuelle des associations de riverains du bassin versant de la rivière Chaudière devait avoir lieu le vendredi 20 mars 2020 à Sainte-Aurélie. L'Association des riverains du lac des Abénaquis devant être l'association hôte cette année, la rencontre a été annulée en raison de la crise sanitaire de la COVID-19. Un report à l'automne est envisagé.

# PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

---

## Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC)

Depuis la mise en place du Système de surveillance de la rivière Chaudière en 2010, le nombre d'utilisateurs qui consultent la plateforme web disponible pour le grand public ne cesse de croître. Pour l'année 2019-2020, le site internet du SSRC contenait 70 893 utilisateurs pour un total de 369 248 sessions



Par ailleurs, le service gratuit d'abonnement aux alertes de variation du niveau de la rivière Chaudière se veut un complément essentiel au SSRC déjà en fonction ainsi qu'aux diverses actions que les villes et municipalités riveraines ont mises en place en matière de promotion et de prévention des risques associés aux zones inondables. L'abonnement est toujours disponible via le [http://www.ssrc.cobaric.qc.ca/ique\\_abonnement.php](http://www.ssrc.cobaric.qc.ca/ique_abonnement.php).

En 2019-2020, le COBARIC a accompagné les municipalités de Saint-Joseph-des-Érables, Scott et Vallée-Jonction dans la mise à jour du matériel de leurs stations respectives.

En plus d'assurer la coordination du SSRC, la permanence du COBARIC a tenu les rencontres suivantes :

- Rencontre de débrassage (27 juin 2019).
- Rencontres avec l'Université Laval et le Groupe Baillargeon pour l'automatisation de prises de photos par les caméras du SSRC (15 juillet et 12 septembre 2019).
- Rencontre annuelle du SSRC (11 décembre 2019).
- Tournée des stations: Saint-Joseph-de-Beauce (31 janvier 2020).
- Tournée des stations: Sainte-Marie (13 février 2020).
- Tournée des stations: Saint-Georges (18 février 2020)
- Tournée des stations: Notre-Dame-des-Pins (24 février 2020).
- Tournée des stations: Scott (25 février 2020).
- Tournée des stations: Saint-Lambert-de-Lauzon (2 mars 2020).
- Tournée des stations : Beauceville (6 mars 2020).
- Tournée des stations: Vallée-Fonction (9 mars 2020).
- Tournée des stations: Innergex (19 mars 2020).

# Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches

Le projet vise tout d'abord à dresser un portrait cartographique de la distribution de l'espèce dans la région de la Chaudière-Appalaches, laquelle est partagée entre 9 des 40 organismes de bassins versants (OBV) de la province. À cet égard, une fiche de signalement et une base de données permettront la compilation et la validation des observations.

Le projet permettra également la mise en place d'une boîte à outils régionale qui rassemblera les meilleurs outils de communication existants en lien avec la berce du Caucase, ainsi que ceux élaborés pour d'autres espèces exotiques envahissantes. Des formations visant à permettre un signalement efficace de la berce du Caucase seront offertes tout au long du projet pour les intervenants municipaux, de même que pour tous les autres intervenants clés. Une partie du financement permet dès à présent la poursuite de la lutte sur les sites déjà connus. Finalement, une équipe régionale dédiée à la lutte à la berce du Caucase sera mise sur pied. Il comprend trois volets :

- Portrait et base de données;
- Communications et formations;
- Contrôle, éradication et suivi.

## *Un projet régional des organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches*



## RENCONTRES

- Rencontre du Comité directeur (4 avril, 5 avril, 2 mai, 29 mai, 17 septembre, 18 novembre et 16 décembre 2019 et 11 février et 11 mars 2020).
- Rencontre « Bons coups mauvais coups de la campagne terrain 2019 » avec les OBV-CA (30 octobre 2019).
- Rencontre du Comité équipe régionale berce (CERB) (27 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2019 et 15 janvier et 27 janvier 2020).
- Rencontre avec le CERFO (17 janvier 2020).
- Rencontre des répondants locaux (30 janvier 2020).
- Rencontre du Comité communication (27 mars 2020).

## COMMUNICATION

- Communiqué de presse « L'offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches sur le pied de guerre » (11 juillet 2019).
- Entrevue TVA à Saint-Lambert-de-Lauzon sur la berce du Caucase et le projet régional (15 juillet 2019).
- Communiqué de presse « Bye bye berce du Caucase—Une campagne de sensibilisation sur les dangers de la berce du Caucase » (23 juillet 2019).
- Invitation des médias à venir éradiquer la berce du Caucase (23 juillet 2019).
- Entrevue à Passion FM à Lac-Etchemin sur la berce du Caucase et le projet régional (30 juillet 2019).
- Communiqué de presse « Berce du Caucase : près de 70 000 plants arrachés—Une invasion sous contrôle en Chaudière-Appalaches » (6 décembre 2019).

## PRÉSENTATION

- Présentation des avancées du projet à la TREMCA (14 avril 2019).

## FORMATIONS

- Formation des responsables de chaque OBV sur l'utilisation de la tablette pour la prise de données sur le terrain (11 avril 2020).
- Formation abattage manuel (27 et 28 mai 2019).
- Formation « Éradication mécanique de berce du Caucase » offerte par le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) (13 août 2019).
- Formation sur l'éradication de la berce du Caucase offerte par le COBARIC aux municipalités du territoire (17 septembre 2019).

## MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE COMMUNICATION POUR LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION BYE BYE BERCE DU CAUCASE

Bye bye berce du Caucase vise à permettre aux citoyens de la Chaudière-Appalaches d'identifier la berce du Caucase, d'être conscient de la toxicité de sa sève, et de la signaler. Parce que, avec des équipes réduites, les OBV de la Chaudière-Appalaches ne peuvent pas couvrir tout le territoire. Des outils de communication ont été développés. Une page Facebook de l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase est alimentée en période estivale (principalement). Ce sont principalement les OBV, les municipalités et autres relayeurs d'informations qui y sont abonnés et qui peuvent ainsi transmettre l'information à leurs abonnés, membres et concitoyens. Le nerf de cette campagne de sensibilisation reste une page web (landing page ou page d'atterrissage) pour centraliser tous les signalements. Les citoyens y trouvent l'essentiel de l'information ainsi que les deux façons principales de signaler la berce, soit par formulaire web (hébergé par la ville de Lévis) ou par téléphone (un numéro pour toute la région).



## TÉLÉDÉTECTION

Dans le cadre d'un cours en géomatique de l'Université de Sherbrooke, les étudiants, sous l'égide de M. Gabriel Diab, effectue la comparaison de deux méthodes de télédétection de la berce du Caucase. Ces travaux permettront d'affiner les futures recherches en télédétection pour une éradication plus efficace de la berce du Caucase à long terme.

## Analyse coûts-avantages (ACA) de l'adaptation aux inondations riveraines



Mené par Ouranos, l'ACA de l'adaptation aux inondations riveraines quantifie les coûts et les avantages de différentes solutions d'adaptation visant à réduire et gérer les risques liés aux inondations à différentes échelles spatiales. Une de ces analyses prend place à Beauceville. Le COBARIC collabore à cette étude en tant qu'accompagnateur pour la ville de Beauceville et siège sur différents comités en lien avec le projet.

## Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) de l'Estrie



Le PACES Estrie est réalisé en collaboration avec le COGESAF et l'Institut national de recherche scientifique (INRS) grâce à une subvention du MELCC. Le PACES Estrie a l'objectif général du PACES de dresser un portrait des ressources régionales en eau souterraine pour répondre aux questions suivantes:

- D'où vient l'eau souterraine et où va-t-elle?
- Est-ce que l'eau souterraine est potable?
- Quelle est la nature des aquifères qui contiennent l'eau souterraine?
- Quelles sont les quantités d'eau souterraine exploitables de façon durable?
- Est-ce que l'eau souterraine est vulnérable (quantité et qualité) aux activités humaines?

Le projet se décline en trois phases. Pour l'année 2018-2019, la première phase—Collecte des données existantes (forages, cartes, rapports, etc.) et identification des préoccupations régionales. Le COBARIC a ainsi procédé à la collecte des documents municipaux auprès des municipalités de la MRC du Granit. Le COBARIC siège également au Comité de suivi du PACES-Estrie.

# Tous solidaires pour la rivière du Petit Saut

Le projet a été entrepris à l'automne 2018 à la suite de suivi de la qualité de l'eau de la rivière du Petit Saut réalisé par l'OBV du Chêne révélant une forte concentration de nutriments et de coliformes fécaux. Le projet collectif « Tous solidaires pour la rivière du Petit Saut visait dans sa première phase à sensibiliser et mobiliser les entreprises agricoles du bassin versant du Petit Saut et a permis la reconnaissance d'une approche collective. Actuellement la deuxième phase vise à effectuer une approche d'intervention auprès des entreprises agricoles.

Cette seconde phase a pour objectif principal d'accompagner les entreprises agricoles dans

la mise en place de mesures agroenvironnementales durables.



## Projet pilote favorisant l'accès à une eau potable de qualité pour les propriétaires de puits privés en Chaudière-Appalaches

Le projet O-puits est réalisé dans la région de Chaudière-Appalaches afin de protéger la santé des citoyens pour qui l'approvisionnement en eau potable repose sur un puits privé. Ces actions concernent principalement l'adoption des recommandations du MELCC en matière d'analyse et de mesures correctrices en cas de contamination.

Ce projet est l'initiative de la direction de santé publique du CISSS-CA qui, en collaboration avec des chercheurs de l'UQAR et la direction du COBARIC, a mis sur pied un projet visant à rassembler des acteurs-clés de différents secteurs d'activités de la région, incluant des citoyens-partenaires, ainsi que des représentants du milieu municipal, agricole, de la santé et des OBV, afin d'élaborer un plan d'action visant à accroître la qualité de l'eau provenant des puits privés dans l'optique de protéger la santé des citoyens. Il s'agit d'une démarche participative et intersectorielle qui a été financée par la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis dans le cadre du concours d'Initiatives structurantes de Centre de recherche du CISSS-CA et le MELCC via la Stratégie québécoise de l'eau.



Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches



# Regroupement des organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches

Dans le cadre du Regroupement des OBV-CA, le COBARIC a participé aux activités suivantes:

- Rencontre de l'OBV du Chêne pour le projet « Mise en valeur des réalisations agroenvironnementales des producteurs agricoles sur le territoire de la MRC de Lotbinière (19 septembre 2019).
- Rencontre des directeurs généraux et présidents des OBV-CA (1er octobre 2019).
- Rencontre des OBV-CA pour l'élaboration de la planification stratégique (25 février 2020).

Le COBARIC a également participé aux rencontres régulières des OBV-CA (19 juin et 30 octobre 2019 et 16 janvier 2020).



# MANDATS

## Plan d'intervention pour le lac Poulin et son bassin versant



La municipalité de Lac-Poulin a mandaté le COBARIC pour la réalisation d'un plan d'intervention pour le lac Poulin et son bassin versant. Ce plan d'action comprenait un portrait de la situation actuelle, un diagnostic pour identifier les problèmes et une liste d'actions proposées. Deux rencontres citoyennes ont été réalisées afin de prendre en compte les préoccupations des citoyens et de les informer sur la situation de leur lac. Le rapport final a été déposé à la municipalité en mars 2020.

## Offensive contre le myriophylle à épi dans lac Mégantic



L'association de protection du lac Mégantic et de son bassin versant (APLM) a obtenu un financement de la FFQ par le programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes pour le projet « Offensive contre le myriophylle à épi dans le lac Mégantic et son suivi ». L'APLM a par la suite mandaté le COBARIC pour faire la gestion de ce projet de 2 ans d'actions sur le terrain et 3 ans de suivi. À l'été 2019, de l'arrachage de myriophylle à épis a été fait à plusieurs reprises dans la marina de Lac-Mégantic. De plus, une caractérisation des accès à l'eau, des baies les plus fréquentées et du marais du lac Mégantic réalisé par Pro-forêt a permis de déterminer que le myriophylle à épis n'était pas présent ailleurs dans le lac.

## Portrait et caractérisation préliminaire du bassin versant de la rivière des Fermes

Le projet s'intègre dans une démarche collective d'amélioration du bassin versant de la rivière des Fermes. En effet, les municipalités locales aimeraient retrouver leurs cours d'eau poissonneux d'antan et en favoriser l'accès pour y développer des activités d'intérêts en lien avec la rivière, dont l'écotourisme (pêche, photos, randonnées...), tout en améliorant la sécurité du point de vue des inondations, en travaillant sur les débits de pointe.



Pour cela, la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, initiatrice de la démarche collective des cinq municipalités concernées, a mandaté le COBARIC pour effectuer un premier portrait préliminaire du bassin versant de la rivière des Fermes qui représente 64km<sup>2</sup> et plus de 92km de cours d'eau.

## Cadre pour la prévention des sinistres

Le COBARIC a été mandaté par l'Université Laval pour réaliser les répertoires documentaires nécessaires pour le dépôt du dossier de la ville de Beauceville auprès du Cadre pour la prévention des sinistres (CPS) du MSP.



## Soutien à la réalisation du Plan des mesures d'urgence des installations du Groupe Novatech à Beauceville

Le COBARIC a réalisé un dossier documentaire sur les niveaux d'eau à Beauceville lors d'inondation depuis 2015 en soutien à la réalisation du Plan des mesures d'urgence (PMU) des installations du Groupe Novatech à Beauceville.



## RPEP Beauceville

Un règlement en vigueur depuis le 14 août 2014, le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, insiste sur la nécessité d'évaluer la vulnérabilité des sources d'approvisionnement en eau potable et de prendre des mesures d'atténuation et de protection adéquates. De plus, la démarche de protection des sources destinées à l'alimentation en eau potable deviendra une obligation réglementaire sous peu. Suite un dépôt d'offre de service, la Ville de Beauceville a retenu les services du COBARIC pour l'élaboration de l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable de Beauceville.



## Raymond Chabot Grant Thornton

Un mandat de transmission de données concernant le potentiel récréotouristique lié à l'eau a été réalisé pour la firme.

## Portrait du bassin versant de la prise d'eau de la rivière Chaudière

Le mandat consistait à accompagner la CMQ dans la réalisation de son portrait du bassin versant de la prise d'eau de Lévis dans la rivière Chaudière (Charny). Pour ce faire, le COBARIC a fourni des données et révisé le portrait qui a été produit par la CMQ.

# Inventaire du Grand marais du parc nature Domaine Taschereau

La Corporation du domaine du Seigneur Taschereau a mandaté le COBARIC afin de réaliser un suivi du marais demandé par la FFQ ayant pour objectif de documenter les aménagements fauniques et de valider la présence d'espèces implantées lors de la reconstitution de ce milieu humide d'intérêt écologique.



DOMAINE  
TASCHEREAU  
PARC  
NATURE



Fondation  
de la faune  
du Québec

## Projet échantillonnage pour la CMQ

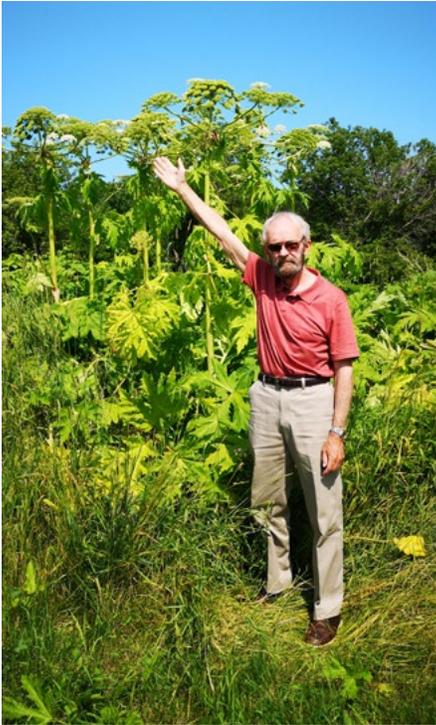
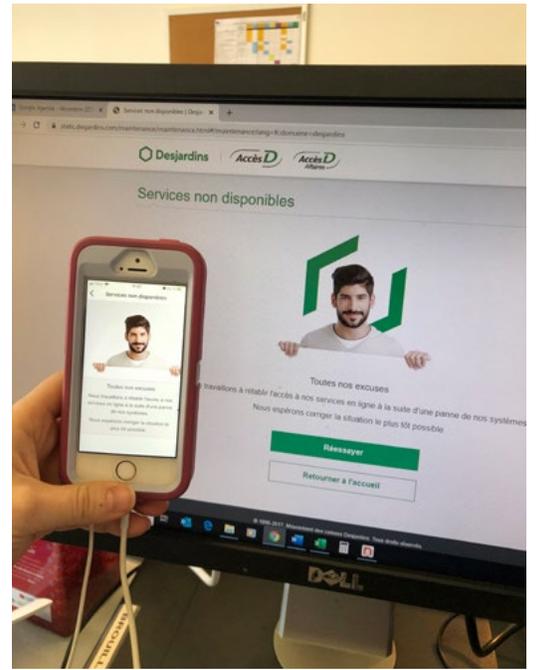
*Une démarche pour mieux connaître notre fleuve*

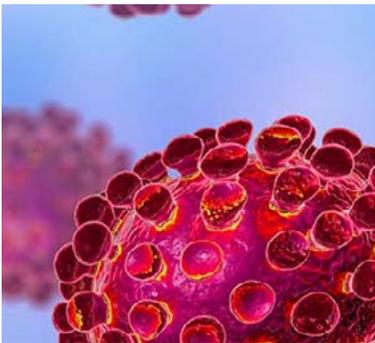
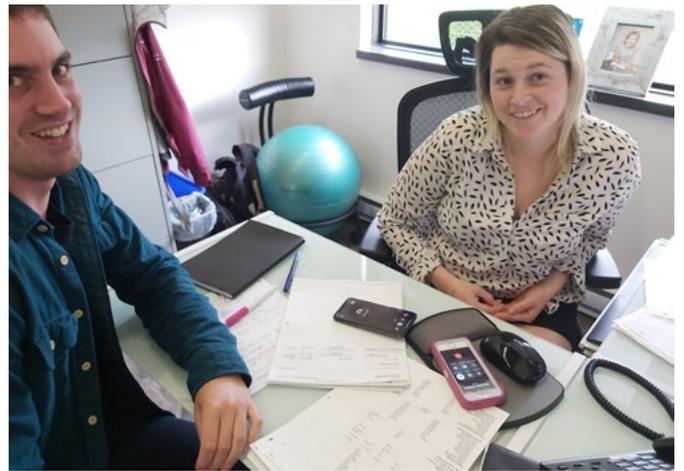
La CMQ a mandaté l'OBV du Chêne qui a conclu une entente avec les autres OBV de la rive-sud de la CMQ dont le COBARIC pour procéder à l'échantillonnage de l'eau sur différents sites riverains du fleuve Saint-Laurent et de ses tributaires dans la grande région de Québec.

## RPEP—Table de concertation avec les villes de Lévis, Sainte-Marie, Beauceville et Saint-Georges

Pour l'année 2019-2020, le COBARIC a tenu une rencontre de suivi auprès des municipalités le 16 janvier 2020 et a répondu à diverses demandes ponctuelles correspondant à une banque d'heures attribuées.







# **LES ÉTATS FINANCIERS**

**COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**31 mars 2020**



## COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

### SOMMAIRE

<b>RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT</b>	2,3
---	-----

#### ÉTATS FINANCIERS

Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7,8
Notes aux états financiers	9-15

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Produits liés aux programmes	ANNEXE A
Charges de fonctionnement	ANNEXE B
Charges liées aux programmes	ANNEXE C

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux membres de

### **COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme sans but lucratif Comité de bassin de la rivière Chaudière, qui comprennent le bilan au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

## *Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Comité de bassin de la rivière Chaudière au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Lachance Parent CPA Inc.*  
*Par Marylène Guay, CPA auditrice, CA*  
Marylène Guay, CPA auditrice, CA

ST-BERNARD, le 19 mai 2020





## COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

RÉSULTATS  
exercice terminé le 31 mars

	2020	2019
<b>Produits</b>		
Fonctionnement		
Subvention MDDELCC	332 960 \$	241 250 \$
Subvention à l'emploi	14 000	24 204
Cotisations annuelles	2 050	3 150
Activités et commandite	3 182	1 795
Mandats contractuels	32 910	14 381
Intérêts	13 152	16 761
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>1 777</u>	<u>213</u>
	400 031	301 754
Programmes (annexe A)	<u>404 232</u>	<u>283 670</u>
	...804 263	...585 424
<b>Charges</b>		
Fonctionnement (annexe B)	...392 737	...289 525
Programmes (annexe C)		
Projet Berce du Caucase	291 926	222 304
Projets agricoles	47 312	18 033
Projet Inondations	10 957	4 393
Système de surveillance de la rivière Chaudière	4 327	2 477
Autres projets	<u>34 288</u>	<u>46 669</u>
	...388 810	...293 876
	...781 547	...583 401
Excédent des produits sur les charges de fonctionnement	7 294	12 229
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges des programmes	<u>15 422</u>	( <u>10 206</u> )
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>22 716</u></u> \$	<u><u>2 023</u></u> \$

Non audité

## COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
exercice terminé le 31 mars

	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total	
			2020	2019
Solde au début	19 999 \$	75 472 \$	95 471 \$	93 448 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(10 422)	33 138	22 716	2 023
Investissements en immobilisations corporelles	<u>36 597</u>	<u>(36 597)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>46 174 \$</u>	<u>72 013 \$</u>	<u>118 187 \$</u>	<u>95 471 \$</u>

Non audité

## COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

FLUX DE TRÉSORERIE  
exercice terminé le 31 mars

	2020	2019
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	22 716 \$	2 023 \$
Ajustement		
Amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>10 422</u>	<u>6 385</u>
	33 138	8 408
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 3)	( <u>415 939</u> )	( <u>12 904</u> )
	( <u>382 801</u> )	( <u>4 496</u> )
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Dépôt à terme		( 500 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	( <u>52 872</u> )	( <u>20 120</u> )
	( <u>52 872</u> )	( <u>520 120</u> )
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette des emprunts bancaires à court terme	100 324	47
Avance d'un particulier	10 013	
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>16 275</u>	<u>          </u>
	<u>126 612</u>	<u>47</u>
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	( 309 061)	( 524 569)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>296 546</u>	<u>821 115</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	( <u>12 515</u> )\$	<u>296 546</u> \$
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse (découvert bancaire)	( 12 515)\$	16 329 \$
Épargnes à terme		180 217
Dépôt à terme	<u>          </u>	<u>100 000</u>
	( <u>12 515</u> )\$	<u>296 546</u> \$

Non audité

## COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

	2020	2019
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	\$	16 329 \$
Épargnes à terme rachetables		180 217
Dépôt à terme		100 000
Clients et autres débiteurs (note 4)	61 909	55 917
Subventions gouvernementales à recevoir	15 653	25 682
Frais payés d'avance	4 474	967
Fraction à moins d'un an du placement à long terme	<u>500 000</u>	<u>          </u>
	<u>---582 036</u>	<u>---379 112</u>
 <b>ACTIF À LONG TERME</b>		
Placement (note 5)		500 000
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>61 169</u>	<u>20 496</u>
	<u>---61 169</u>	<u>---520 496</u>
	 <u>643 205</u> \$	 <u>899 608</u> \$

**POUR LE CONSEIL**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Non audité

**BILAN**  
**au 31 mars**

	2020	2019
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Découvert bancaire	12 515 \$	\$
Emprunts bancaires (note 7)	101 207	883
Fournisseurs et passif couru (note 8)	80 999	20 406
Produits perçus d'avance	305 289	782 351
Avance d'un particulier, 2.95 %	<u>10 013</u>	<u>          </u>
	...510 023	...803 640
 <b>PASSIF À LONG TERME</b>		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	...14 995	...497
	...525 018	...804 137
 <b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations corporelles	46 174	19 999
Non affecté	<u>72 013</u>	<u>75 472</u>
	...118 187	...95 471
	<u><u>643 205</u></u> \$	<u><u>899 608</u></u> \$

Non audité

## COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS exercice terminé le 31 mars 2020

#### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif et, de ce fait, n'est pas assujéti à l'impôt sur les bénéfices. Il a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, afin de favoriser la pérennité de la ressource eau, par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

##### **Estimations comptables**

Pour préparer les états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

##### **Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits inclus dans les programmes sont constatés lorsque les services sont rendus à condition qu'il y ait une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix soit déterminé ou déterminable et que le recouvrement soit raisonnablement sûr.

Non audité

**COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
exercice terminé le 31 mars 2020****2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Ventilation des charges**

Les coûts directs de fonctionnement, autres que les salaires, sont imputés à chaque programme concerné. Les salaires et charges sociales sont imputés aux programmes selon les heures travaillées aux activités des programmes concernés. Pour certains programmes, l'imputation des salaires est limitée à l'excédent des produits du programme sur les coûts directs de fonctionnement, l'excédent du temps consacré au programme étant absorbé par le fonds de fonctionnement.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse, le découvert bancaire et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et tout placement encaissable en tout temps contre un montant déterminé.

**Instruments financiers***Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres qui sont évalués au coût.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des clients et autres débiteurs, des subventions gouvernementales à recevoir et du dépôt à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du découvert bancaire, des emprunts bancaires, des fournisseurs et passif couru et de l'avance d'un particulier.

Non audité

## COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
exercice terminé le 31 mars 2020

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

**Instruments financiers (suite)***Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à son coût si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**Immobilisations corporelles**

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire au taux annuel de 20 % pour les améliorations locatives et pour les autres immobilisations corporelles selon la méthode du solde dégressif aux taux annuel de 30 %.

**Apports reportés**

Les subventions reçues pour les acquisitions d'immobilisations corporelles sont inscrites à titre d'apports reportés et comptabilisées aux produits sur la même base d'amortissement que les immobilisations corporelles acquises.

## 3. FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit:

	2020	2019
Clients et autres débiteurs	( 5 992 )\$	( 36 434 )\$
Subventions gouvernementales à recevoir	10 029	( 23 859 )
Frais payés d'avance	( 3 507 )	( 473 )
Fournisseurs et passif couru	60 593	4 115
Produits perçus d'avance	( <u>477 062</u> )	<u>43 747</u>
	( <u>415 939</u> )\$	( <u>12 904</u> )\$

Non audité

## COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
exercice terminé le 31 mars 2020

## 4. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	2020	2019
Clients	<u>48 143</u> \$	<u>42 302</u> \$
Autres débiteurs		
- Taxe sur les produits et services	1 869	90
- Taxe de vente du Québec	333	177
- ROBVQ	425	425
- Intérêts courus	<u>11 139</u>	<u>12 923</u>
	<u>13 766</u>	<u>13 615</u>
	<u>61 909</u> \$	<u>55 917</u> \$

## 5. PLACEMENT

	2020	2019
Dépôt à terme, 2.42 %, échéant le 30 avril 2020, au coût après amortissement	500 000 \$	500 000 \$
Fraction à moins d'un an	<u>500 000</u>	<u>          </u>
	<u>          </u> \$	<u>500 000</u> \$

## 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2020	2019
Améliorations locatives	37 616 \$	3 761 \$	33 855 \$	\$
Mobilier et agencement	15 323	11 755	3 568	1 980
Matériel informatique	62 498	39 311	23 187	17 717
Matériel et outillage	<u>3 407</u>	<u>2 848</u>	<u>559</u>	<u>799</u>
	<u>118 844</u> \$	<u>57 675</u> \$	<u>61 169</u> \$	<u>20 496</u> \$

Non audité

**COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
exercice terminé le 31 mars 2020****6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)**

L'amortissement de l'exercice est de 12 199 \$ (6 598 \$ en 2019).

**7. EMPRUNTS BANCAIRES**

L'emprunt bancaire, au montant de 100 968 \$, autorisé à 100 000 \$, est renégociable annuellement et les intérêts au taux préférentiel plus 5 % sont payables mensuellement.

La carte de crédit bancaire, au montant de 239 \$, autorisée à 10 000 \$, est renégociable annuellement et les intérêts au taux préférentiel plus 5 % sont payables mensuellement.

**8. FOURNISSEURS ET PASSIF COURU**

	2020	2019
Fournisseurs	52 089 \$	3 067 \$
Salaires à payer	16 302	7 079
Sommes à remettre à l'État	<u>12 608</u>	<u>10 260</u>
	<u>80 999 \$</u>	<u>20 406 \$</u>

**9. ENGAGEMENT**

Les versements minimaux relatifs à un contrat de location-exploitation d'un local, échéant le 31 juillet 2024, totalisent 76 083 \$ et se répartissent comme suit:

2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
16 992 \$	17 331 \$	17 678 \$	18 032 \$	6 050 \$

**10. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

L'organisme dépend du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques pour le financement de son fonctionnement.

Non audité

**COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
exercice terminé le 31 mars 2020****11. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. L'organisme gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels grâce à de multiples sources de financement pour maintenir sa flexibilité. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux clients et autres débiteurs.

L'organisme effectue ses ventes auprès d'un certain nombre de clients et leur accorde du crédit tout en évaluant leur situation financière sur une base continue. Environ 61 % du total des comptes clients est à recevoir de trois clients.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il inclut trois types de risque: le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

Non audité

**COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
exercice terminé le 31 mars 2020****11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)****Risque de marché (suite)***Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

**12. ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre comparables à ceux de l'exercice courant.

Non audité

**COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE****PRODUITS LIÉS AUX PROGRAMMES  
exercice terminé le 31 mars**

	2020	2019
Projet Berce du Caucase	293 165 \$	222 304 \$
Projets agricoles	58 943	18 033
Projet Inondations	19 375	1 179
Système de surveillance de la rivière Chaudière	4 327	2 477
Autres projets	<u>28 422</u>	<u>39 677</u>
	<u>404 232 \$</u>	<u>283 670 \$</u>

Non audité

## COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

CHARGES DE FONCTIONNEMENT  
exercice terminé le 31 mars

	2020	2019
Salaires et charges sociales	256 895 \$	213 657 \$
Formation	1 200	5 272
Services contractuels	62 656	
Amortissement	12 199	6 598
Loyer	17 437	5 711
Assurances	1 808	1 351
Fournitures	3 652	12 069
Associations	1 149	1 808
Télécommunications	1 936	2 291
Publicité	1 971	499
Déplacements et représentation	15 422	15 624
Papeterie	7 318	14 526
Honoraires professionnels	4 907	7 541
Financement Association des riverains	2 250	2 250
Intérêts et frais bancaires	<u>1 937</u>	<u>328</u>
	<u>392 737</u> \$	<u>289 525</u> \$

Non audité

## COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

CHARGES LIÉES AUX PROGRAMMES  
exercice terminé le 31 mars

	2020	2019
<b>Projet Berce du Caucase</b>		
Salaires et charges sociales	95 338 \$	40 889 \$
Services contractuels	11 938	
Fournitures	1 815	1 396
Subventions aux OBV	175 352	177 158
Publicité	232	
Déplacements et représentation	5 138	2 615
Papeterie	823	246
Formation	<u>1 290</u>	<u></u>
	<u>291 926 \$</u>	<u>222 304 \$</u>
<b>Projets agricoles</b>		
Salaires et charges sociales	28 555 \$	17 339 \$
Formation	211	
Fournitures	12 381	
Déplacements et représentation	2 952	464
Dépenses pour activités et projets	<u>3 213</u>	<u>230</u>
	<u>47 312 \$</u>	<u>18 033 \$</u>
<b>Projet Inondations</b>		
Salaires et charges sociales	9 420 \$	3 938 \$
Fournitures	898	
Déplacements et représentation	604	6
Papeterie	35	
Honoraires professionnels	<u></u>	<u>449</u>
	<u>10 957 \$</u>	<u>4 393 \$</u>

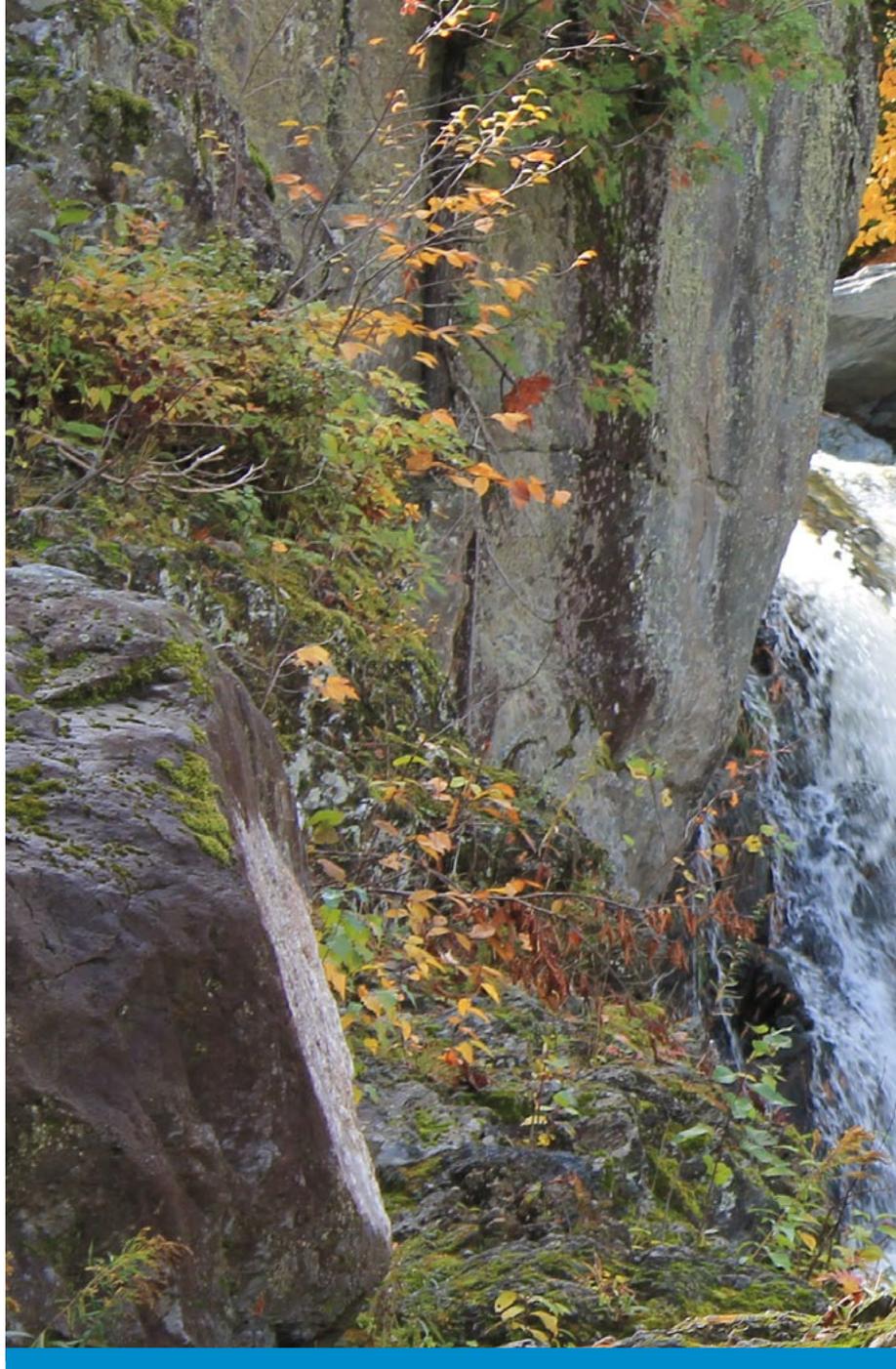
Non audité

## COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

CHARGES LIÉES AUX PROGRAMMES  
exercice terminé le 31 mars

	2020	2019
<b>Système de surveillance de la rivière Chaudière</b>		
Salaires et charges sociales	4 155 \$	2 124 \$
Services contractuels		292
Déplacements et représentation	<u>172</u>	<u>61</u>
	<u><u>4 327</u></u> \$	<u><u>2 477</u></u> \$
<b>Autres projets</b>		
Salaires et charges sociales	20 595 \$	38 739 \$
Services contractuels	5 075	3 038
Formation	369	
Travaux mécanisés	2 504	
Fournitures	4 131	1 239
Déplacements et représentation	1 477	3 342
Papeterie	<u>137</u>	<u>311</u>
	<u><u>34 288</u></u> \$	<u><u>46 669</u></u> \$

Non audité



## **Comité de bassin de la rivière Chaudière**

1442, route Président-Kennedy, bureau 140  
Scott (Québec) G0S 3G0

T. 418-389-0476  
C. [cobaric@cobaric.qc.ca](mailto:cobaric@cobaric.qc.ca)  
W. [www.cobaric.qc.ca](http://www.cobaric.qc.ca)